

SOULTZ infos.

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



p.4

BUDGET

pour l'année 2022

p.6

TRAVAUX

rénovation
de la rue du Fossé

p.31

VIE ASSOCIATIVE

toujours dynamique

SOMMAIRE

- 3** Mot du Maire
- 4** Budget
- 6** Travaux
- 8** Environnement
- 11** Animation
- 12** Police municipale
- 16** Culture
- 20** Education - Scolarité
- 24** Citoyenneté
- 26** Solidarité
- 27** Anniversaires
- 28** Commerces
- 30** Retour en images
- 31** Associations
- 37** Etat-Civil
- 39** Tribune
- 40** Calendrier des manifestations



Directeur de la communication :
Marcello ROTOLO
avec la collaboration du comité de rédaction.

Photo couverture :
Olivier Berthoneche (La Focale)

Crédit photo :
Freepik - Annie Dittrich - Documents confiés

Impression :
Freppel Imprimeur Wintzenheim 

Dépot légal :
juillet 2022 - ISSN : 0994 - 9267



Chères Sultzziennes,
chers Sultzziens

Cette période troublée par la crise sanitaire, qui semble enfin s'estomper, et par la guerre qui frappe l'Europe, nous amène à faire face aux conséquences de ces crises: baisse du pouvoir d'achat et mise à mal de la cohésion sociale. Face à ces enjeux, l'équipe de la municipalité de Sultz est au travail et fait avancer les projets dans différents domaines pour répondre aux besoins de l'ensemble des habitants.

La solidarité: La Ville a organisé l'accueil de familles ukrainiennes à Sultz et à Jungholtz. Elle a été l'une des villes qui a très vite mis en place la collecte de dons en lien avec la protection civile, et vous, sultzziennes et sultzziens, avez été au rendez-vous! Je remercie sincèrement les habitants qui ont montré que la générosité et le partage sont encore des valeurs qui existent au sein de notre belle cité au pied du Vieil Armand. Cette solidarité devra durer et je sais pouvoir compter sur vous!

La cohésion sociale a été une nouvelle fois renforcée par la municipalité en développant de nouveaux services publics et en consolidant nos associations.

Ainsi la Ville emploie un conseiller numérique auprès de la Maison France Services qui a traité déjà près de 1 000 dossiers en une année.

La municipalité soutient les associations en leur garantissant leur subvention de fonctionnement, mais aussi par le financement de travaux d'engergure qui permettront la reprise du stade du FC Sultz et la pose d'un nouveau sol de la bulle de tennis.

Dans les écoles, la Ville a investi plus de 30 000 € dans la modernisation des outils numériques. Le service jeunesse, à nouveau opérationnel depuis février 2022, répond aux besoins des enfants et des familles et n'a jamais été aussi performant: les chiffres sont clairs, la plupart des activités extrascolaires sont complètes et le nombre d'enfants chaque soir atteint le maximum. Cette année encore, la Ville permet à 30 jeunes et enfants de partir en vacances cet été.

Enfin, les manifestations ont repris à Sultz et font le plein, pour le plaisir de se retrouver et de

partager des moments de convivialité. Un bel été s'annonce avec nos fêtes traditionnelles: fête de la musique le 21 juin, braderie le 25 juin, fêtes du 14 juillet et du 15 août.

La culture et la promotion de notre patrimoine sont des axes majeurs de notre action. Ainsi, les travaux du pôle culturel et du parvis arrière de l'église touchent à leur fin. Ce sera un espace de culture, d'échanges et de partage qui développera l'offre culturelle locale déjà existante, riche et portée par la médiathèque et les musées de la ville. Les balades thématiques portées par certains membres des conseils de quartier seront une nouvelle action pour mettre en valeur notre petit patrimoine.

Les travaux de voirie et les aménagements paysagers, qui dynamisent notre ville et la rendent encore plus accueillante, sont nombreux: place du 4 Février, placette de la rue Jean Jaurès, la rue du Fossé en cours, et bientôt l'aménagement de plusieurs voies qui accueillent les nouveaux lotissements.

La municipalité s'efforce également de mobiliser les moyens de financement qui sont d'importance pour assurer l'entretien régulier des bâtiments communaux: mise aux normes, réduction des coûts énergétiques, travaux de rénovation et d'amélioration de second œuvre.

L'ensemble de ce programme ambitieux est mené au cours de cette année en préservant votre pouvoir d'achat. La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la taxe foncière, contrairement à d'autres villes aux alentours, et ce malgré le contexte très défavorable et historique de l'augmentation de l'inflation qui s'impose aussi aux finances de la Ville. C'est la preuve que la municipalité, avec les moyens dont elle dispose, souhaite améliorer le quotidien de chacun.

Je vous remercie toutes et tous qui, au gré de nos échanges, reconnaissent le travail effectué par notre équipe, et se réjouissent des ambitions de la Ville qui œuvre pour que les autres projets d'engergure se concrétisent: l'extension du périscolaire au sein de la friche SONOMAB, le grand parc, la création de places de stationnement... et évidemment la place de l'église. Soyez assurés que les élus travaillent avec vous pour notre avenir commun.

Au nom des élus et des agents de la Ville, je vous souhaite un bel été, qu'il soit un temps de repos et de partage avec tous vos proches.

Fidèlement,
Marcello ROTOLO, Votre Maire

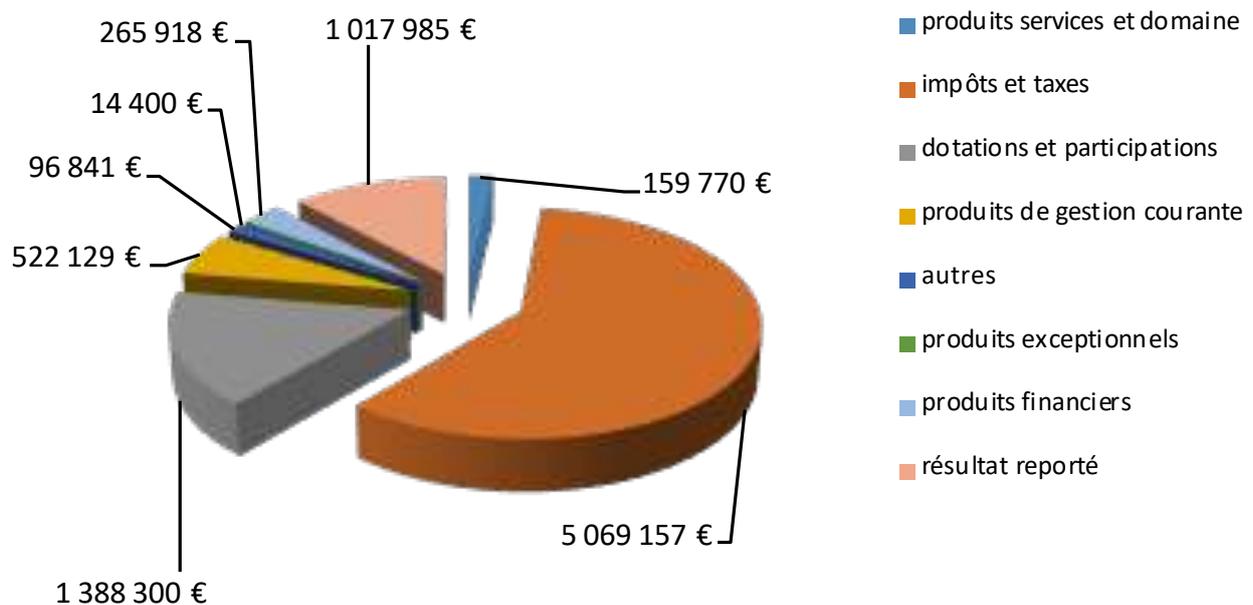
BUDGET PRINCIPAL

DE SOULTZ POUR L'ANNÉE 2022

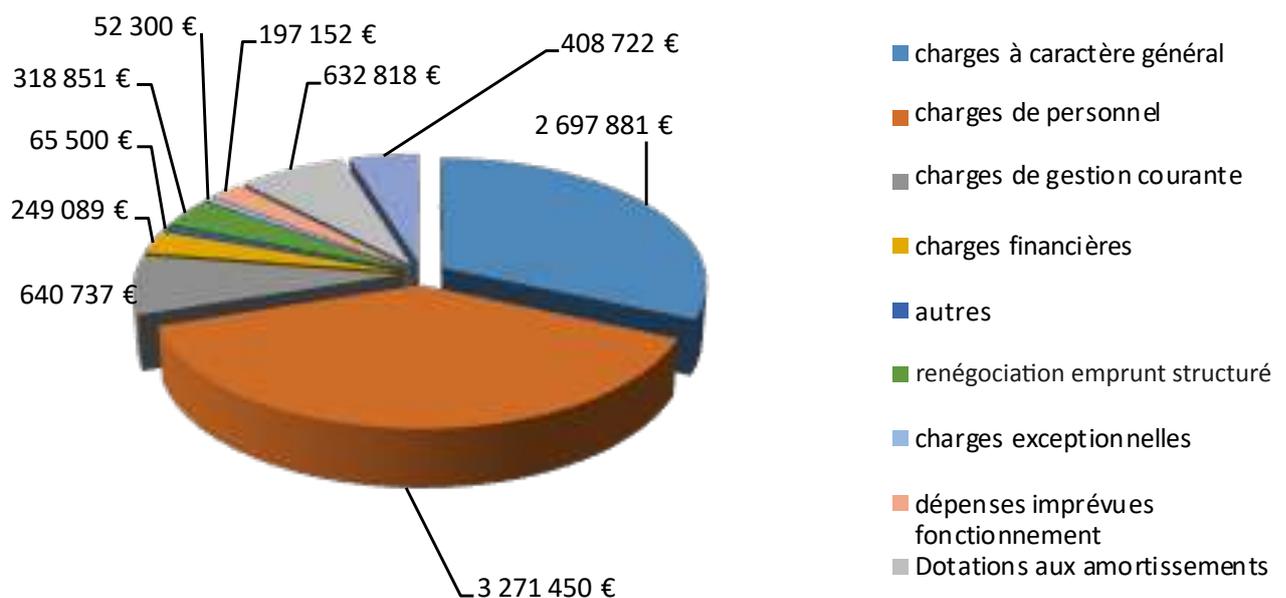
TOTAL 13 114 702 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2022, **il n'y aura pas d'augmentation** du taux d'imposition appliqué sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

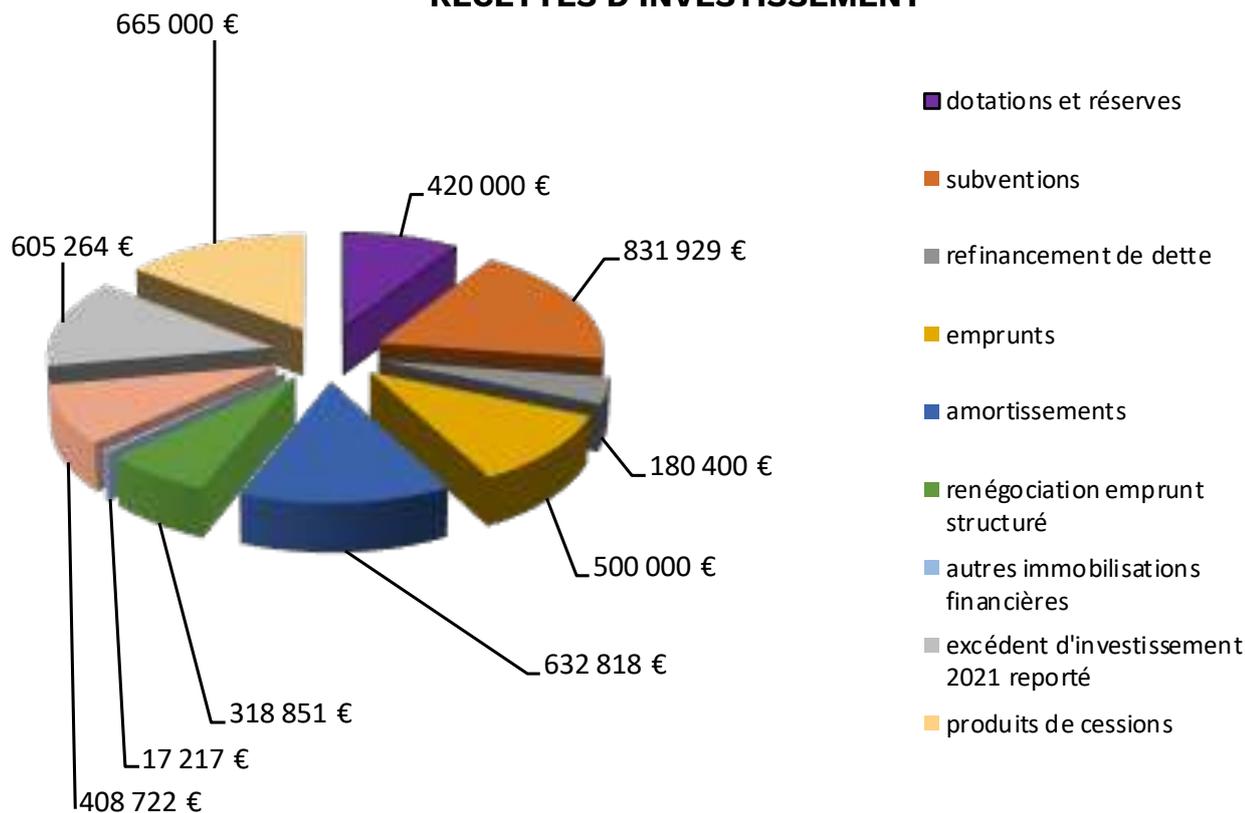


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



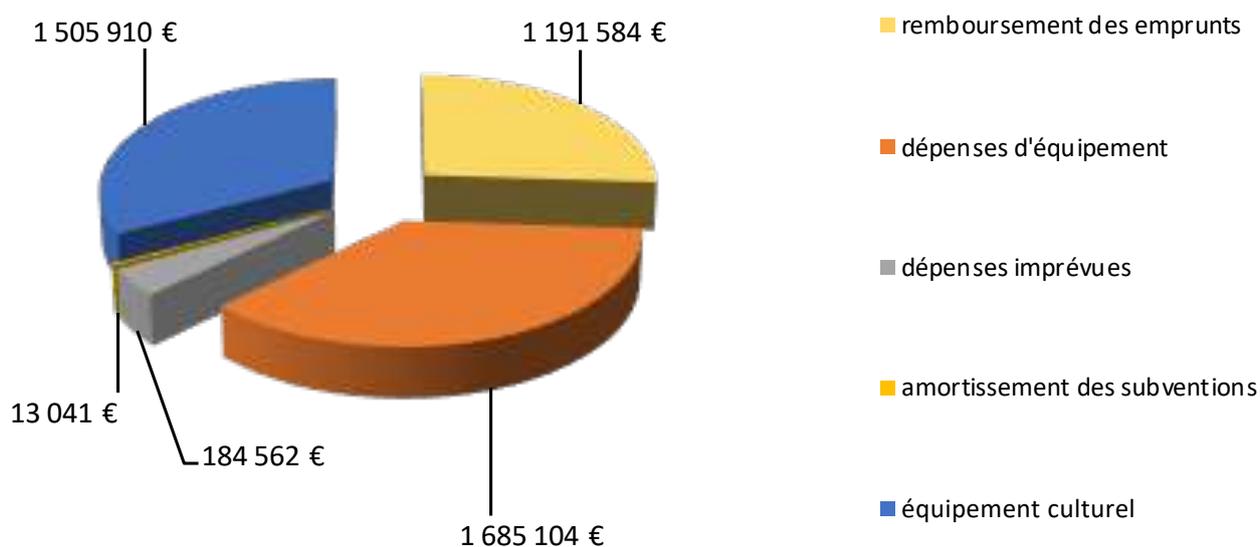
Pour 2022, l'évolution des dépenses de fonctionnement prend en compte l'augmentation de l'inflation et des coûts de l'énergie. Elle tient compte également de la hausse des salaires des agents de la ville qui est la conséquence de la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2022 et de la décision gouvernementale de revalorisation des carrières.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements sont principalement consacrées à l'aménagement du Pôle Culturel, la réfection de la rue du Fossé, les équipements sportifs (sol Tennis, arrosage et éclairage stade football), la piste cyclable rue des Prés, l'aménagement des jardins communaux, les aménagements des espaces publics et l'éclairage public, les investissements pour les bâtiments communaux et la réfection de diverses rues du centre-ville.



BUDGET ANNEXE DE LA FORET: TOTAL 373 900 € en dépenses et 552 730 € recettes dont section d'investissement: 37 900 € en dépenses et 216 730 € en recettes, section de fonctionnement 336 000 € en dépenses et recettes.

Fleur OURY,
Adjointe à la Citoyenneté et aux Finances
Céline VISENTIN,
déléguée



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

RENOVATION DU TERRAIN DE BASKET

Après la création d'un espace ludique et de pique-nique à proximité du parc des cigognes, dans la Montée des Malgré-Nous, le personnel des services techniques a remis en état le square du plateau de basket. Des travaux de peinture avaient été entrepris, lors de la journée citoyenne en 2018. Le remplacement des bancs, la consolidation de la clôture et la réfection de l'allée qui permet de rejoindre la rue des Alouettes ont été entrepris. Le nouveau revêtement de cette dernière, d'une largeur de 1.40m et dotée d'un éclairage performant permet de circuler en toute sécurité, à pied, en vélo mais aussi en poussette. Trois petites structures de jeux viennent compléter cet espace de détente ainsi qu'un distributeur de sac pour déjections canines qui permet de maintenir agréable ce lieu d'échange et de convivialité.

RENOVATION DE LA RUE DU FOSSE

Après une attente de plusieurs années, l'ensemble des gestionnaires des réseaux, les divers partenaires et la Ville de Soultz ont surmonté les difficultés pour que débutent les travaux le 25 avril dernier. Prolongement historique de la promenade de la citadelle, mais aussi axe de déviation dans le quartier historique, cette rue bénéficiera d'un nouveau revêtement. Jusqu'au mois de juin, les travaux auront consisté dans le chemisage et les travaux d'étanchéité sur l'assainissement, la création d'un nouveau réseau d'eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux secs (éclairage et fibre). La période estivale sera consacrée à la réalisation de la voirie, l'installation d'un nouvel éclairage LED, la signalisation et divers aménagements esthétiques pour valoriser cette rue. L'escalier menant à la rue du Château-fort sera aménagé, agrémentant le cheminement des piétons vers le centre-ville et ses commerces. L'échéance donnée par les élus pour la fin des travaux est fixée au début de l'automne.



TRAVAUX DE VOIRIE

Avec les premiers jours du printemps, plusieurs sites ont été aménagés.

L'entrée de la promenade de la citadelle à proximité de la place du 17 Novembre, complète les travaux de réaménagement entrepris en 2015 du cheminement historique, cher aux habitants. Les pavés historiques délimitent les espaces de plantation mais aussi le fil d'eau. Des pavés béton, plus lisses permettent une déambulation en toute sécurité en périphérie de la voie d'accès.



Evoqués lors du projet de transformation du croisement en giratoire plus sécurisé, des travaux d'aménagement de voirie ont été entrepris, place du 4 Février. L'eau pluviale a été canalisée, évitant les soucis d'inondation chez les riverains. Un nouveau revêtement agrémenté le déplacement des piétons vers la rue du Vieil-Armand.

DIVERS AMENAGEMENTS

Après la réalisation d'un aménagement structurel sur le rond-point du 17 Novembre en fin d'année dernière, l'équipe «environnement» a réalisé plusieurs réfections paysagères, pour un cadre de vie plus agréable. Sur le parking des Vosges, après les travaux d'arrachage des arbustes, les jardiniers ont planté des végétaux plus adaptés à cet espace. D'une croissance plus limitée, graminées, lauriers du Portugal, caryopteris se partagent ce nouvel aménagement. Un poirier à fleurs vient compléter la dominante de ces plantations. Un paillage minéral et varié recouvre ce massif, évitant la prolifération des herbes adventices, tout en limitant l'évaporation des eaux d'arrosage.

Route de Guebwiller, les quatre massifs floraux en sortie de ville ont été embellis. Les poiriers à fleurs, dont le système racinaire est pivotant évite la détérioration du revêtement et des réseaux existants, dominant des éponymes ou des lauriers sur petites tiges. D'une croissance réduite, et idéalement positionnés, ces arbustes agrémentent désormais ces ilots tout en conservant une visibilité pour les riverains des habitations environnantes. Un paillage minéral composé d'éléments de pouzzolane et de gravillons blancs, procure un aspect plus esthétique.



ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE

Un véhicule HYTRACK JOBBER remplace depuis quelques mois les petits véhicules de type PIAGGIO. D'un gabarit restreint cet engin propulsé par un moteur électrique est destiné aux agents du pôle environnement. Il se recharge sur une simple prise domestique

durant la nuit (autonomie de 60 km). La Ville de Soultz poursuit sa transition énergétique avec l'acquisition de ce véhicule pour la quiétude de tous les habitants.

REFECTION DE LA RUE DES PRES

Dans le cadre de la jonction des itinéraires cyclables, entre la route de Raedersheim et la route d'Issenheim, un tracé champêtre et sécurisé a été favorisé. La première portion emprunte la rue Schelbaum, en contre-sens cyclable, prévu par la réglementation dans les rues à circulation apaisée. Les moyens de déplacement dans cette rue sont divers (tracteurs, voitures, vélos et piétons) et la largeur n'excède pas trois mètres. Le nouveau revêtement est quant à lui perméable aux eaux de ruissèlement. Les travaux pour 2022 s'achèvent au niveau de la rue de l'Abattoir. Les déplacements «doux» pourront emprunter la passerelle (avec une attention particulière en période hivernale ou par temps de pluie) à proximité de la déchetterie.

POLE CULTUREL

Les travaux s'achèveront courant septembre 2022. La direction des services techniques en collaboration avec plusieurs adjoints, suit l'avancement des travaux, participe aux réunions hebdomadaires, propose des solutions techniques, mais rappelle surtout l'objectif primordial: le maintien des coûts.

Durant le premier semestre, les électriciens, les chauffagistes, les maçons et autres corps de métiers se sont succédés dans un environnement tendu par les pénuries de matériaux et fournitures.

Le parvis, lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels contribue à l'amélioration du cadre de vie. Cet espace, prolongement de la place centrale aménagée en 2020, participe à l'embellissement du patrimoine historique bâti. Afin de mettre en valeur leur savoir-faire, les plantations et les éclairages secondaires ont été confiés aux agents des services techniques.

Michel TRASMUNDI,
Adjoint aux Services Techniques
et aux Travaux nouveaux,
Sébastien DREYFUS, délégué



ECO GESTES

OUBLIEZ LE MODE « VEILLE » !

Ne laissez plus les appareils électriques en veille !

En effet, laisser un téléviseur ou un ordinateur en veille peut représenter jusqu'à 70 % de sa consommation totale en électricité !

Veillez à brancher tous vos appareils vidéo sur une unique multiprise à interrupteur, vous pourrez ainsi tous les éteindre en même temps ! Autre astuce : ne laissez pas votre ordinateur en veille, même pour une absence d'1 heure et veillez à éteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce.



ARROSAGE : ECONOMISEZ DE L'EAU !

Beaucoup d'entre vous pratiquent déjà ces gestes en faveur de l'environnement, d'autres vont les découvrir, d'autres encore ne s'étaient pas rendu compte de leur importance.

Chaque citoyen peut apporter sa pierre à la préservation de notre planète par de petits gestes simples.



N'HESITEZ PAS : DEVEZ-VOUS ECO-CITOYEN

- Avant que l'eau du robinet ne chauffe, récupérez l'eau qui sort pour arroser vos plantes.
- Plutôt que de jeter l'eau chaude utilisez-la pour désherber ou nettoyer.
- Utilisez l'eau de pluie pour arroser ou laver la voiture !
- Faites la chasse aux robinets qui coulent.
- Prenez des douches, plutôt que des bains. (50 litres d'eau au lieu de 150 litres pour un bain).
- Installez une pomme de douche avec un aérateur.
- Installez un mitigeur thermostatique.
- Équipez votre chasse d'eau d'un mécanisme économique.
- Récupérez l'eau pour arroser vos plantes (récupérez l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas, recycler l'eau de l'aquarium).
- Collectez l'eau de pluie à la descente des gouttières pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture.
- Choisissez vos heures d'arrosage et aérez la terre - Arroser le soir réduit les pertes dues à l'évaporation de 5 à 10 %. Biner pour aérer la terre équivaut à deux arrosages. Investissez dans du matériel d'arrosage « goutte à goutte », micro-asperseurs, tuyaux poreux : ils consomment moins d'eau que les jets d'eau (l'arrosage d'un jardin nécessite 15 à 20 l/m²).
- Lavez votre voiture dans une station (une station de lavage nécessite seulement 60 litres d'eau au lieu des 200 litres avec un tuyau d'arrosage).



03 69 61 48 52
opahru.ccrq@urbanis.fr

www.opahru-ccrg.fr



Vous êtes propriétaire de logement que vous occupez ou vous êtes propriétaire d'un logement que vous mettez en location ou que vous souhaitez mettre en location ?



Rémy AUBERTIN,
Adjoint à l'Environnement,
l'Urbanisme, la Forêt,

Mireille KOHLER,
Francis CORNET, délégués

**Si votre logement est inclus
dans le périmètre de l'opération,
des aides financières sont disponibles
pour la réalisation de travaux
dans votre logement.**

DES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES À SOULTZ

La mairie de Soultz a été sollicitée par la coopérative citoyenne EPA (Énergies Partagées en Alsace), pour équiper les toitures de deux bâtiments communaux, de panneaux solaires.



Les bâtiments concernés sont le parking couvert de la Soirie et la Maison des Associations.

Ils accueilleront respectivement 800 m² et 550 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

L'électricité verte ainsi produite sera proposée à l'achat, aux habitants de Soultz.

Par ailleurs, dans le respect de ses principes fondateurs, la coopérative EPA souhaite s'appuyer sur la participation citoyenne locale, en proposant aux habitants d'investir dans ces réalisations, en achetant une ou plusieurs actions de la coopérative.

A partir de 106 €, valeur d'une action, chaque citoyen peut choisir de placer de l'argent dans une épargne verte et transparente, participer aux décisions de la coopérative et s'impliquer dans la gestion de ces futures centrales locales.



Plus d'informations sur

<https://energies-partagees-alsace.coop/>.

Présentation du projet, bulletin de souscription et sondage.



FRANCE RELANCE

Dans le cadre de la subvention au titre de la mesure 11B du plan de relance «jardins partagés et collectifs», la zone technique conviviale du jardin pédagogique s'est vue équipée d'un abri lors du week-end de Pâques avec l'aide de bénévoles.



A cette occasion le réseau des jardiniers éco-partageurs du SM4 a animé un stand de réalisation d'éléments en palettes recyclées.

Les équipements des jardins se poursuivent avec:

- La dotation des «Jardins communaux du Grand-Ballon» en matériel pour recueillir l'eau pluviale et limiter ainsi les prélèvements d'eau souterraine. Ainsi depuis le 19 avril, chaque locataire de ces jardins est invité à retirer aux Services Techniques, un récupérateur d'eau

de pluie (de 520L), avec la gouttière et le nécessaire pour équiper son abri de jardin.

- Une étude de faisabilité de forages de puits communs pour les locataires des jardins familiaux au lieu-dit Winkel matt.
- L'installation au jardin de quartier, situé rue des Alouettes, d'une gloriette pour créer une aire de convivialité. Cette installation permettra également la récupération d'eau de pluie afin de faciliter l'arrosage de ce jardin.



DE LA BONNE ENTENTE POUR LE PARTAGE DES CHEMINS RURAUX ET DE LA FORÊT

CHACUN DOIT PRATIQUER TOUT EN RESPECTANT LES AUTRES USAGERS

La cohabitation entre ceux qui travaillent et ceux qui vivent à la campagne n'est pas toujours cordiale et il semble opportun de rappeler quelques règles régissant les usages des espaces naturels et des chemins ruraux.

Les chemins ruraux et la forêt sont des espaces partagés entre différents usages et usagers.

- Les agriculteurs, les viticulteurs pour lesquels ces espaces constituent le lieu de travail quasi quotidien et qui s'emploient à entretenir la terre dans le but de nourrir la population.
- Les chasseurs dont la principale mission est de réguler le gibier afin de maintenir un équilibre de biodiversité, et pas uniquement de pratiquer un loisir. Rappelons que les exploitants et chasseurs sont soit propriétaires, soit locataires de ces espaces.
- Les exploitants forestiers qui travaillent en relation avec l'ONF pour le compte de la Ville de Sultz.
- Promeneurs à pied, à vélo, à cheval..., qui eux, pratiquent leur loisir.



LES COMPORTEMENTS À ADOPTER : DES ÉVIDENCES QU'IL EST BON DE RAPPELER...



Préférez le dialogue entre usagers. Coopérez calmement avec les autres usagers et voyez ensemble la meilleure solution à adopter

N'oubliez pas la quiétude de la faune sauvage. Tenez votre animal de compagnie en laisse.

Respectez la signalisation, que ce soit le signalement d'une chasse en cours ou une limitation de vitesse, voire une interdiction de passage.

Respectez le bien d'autrui: les champs ne constituent pas des terrains de jeux, les prés ne doivent pas être foulés; l'herbe piétinée ne peut plus être récoltée.

Surveillez les chiens pour éviter qu'ils ne souillent les prés avec leurs déjections, qu'ils ne dérangent le bétail ou ne salissent les abreuvoirs.

Respectez les animaux dans les prés: refermez soigneusement les clôtures, garder vos distances avec les troupeaux et chiens de protection en montagne pour assurer leur tranquillité.

Ne jetez pas de déchets dans les prés et les champs, par respect pour la nature et afin d'éviter les maladies chez les animaux.

Respectez les cultures: les promeneurs ne doivent pas traverser les cultures à pied, à cheval ou à vélo, ils ne doivent pas non plus se servir en fruits et légumes ni parquer leurs véhicules dans les prés et champs sauf autorisation lors d'événements.

**Vivre à la campagne comporte des contraintes.
La campagne et la forêt ne sont pas que des zones de délasserment.**

CHASSE AUX OEUFS À SOULTZ



Le samedi 9 avril a eu lieu la première chasse aux œufs à Soultz. Malgré le temps incertain en début d'après-midi, les enfants et les familles ont pu profiter de l'événement avec une bonne dose de soleil. Vous avez été nombreux à participer, merci d'avoir répondu présents à ce moment de convivialité, ils ont tellement manqué depuis deux ans. Près de 230 enfants étaient là, dans le parc du Bucheneck pour chercher les œufs ou participer au jeu de piste dans les rues de la ville.

Un merci tout particulier à nos jeunes du Conseil des Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants, ainsi qu'aux commerçants qui ont mis à disposition leur boutique pour le jeu de piste. La municipalité, le service jeunesse et le service animation vous donnent déjà rendez-vous l'année prochaine.



UNE NOUVELLE RECRUE AU SERVICE ANIMATION ET COMMUNICATION



Arrivé à la mi-mars 2022, Sébastien MAURER a intégré le service animation/communication au sein de la mairie de Soultz. Il remplace un agent qui a demandé une mise en disponibilité. Après des études d'informatique,

il rejoint la mairie de Kembs en 2003 en tant que régisseur du théâtre l'Espace Rhéna où il a œuvré à la lumière, au son, à la projection cinéma, mais aussi à la communication pendant près de 16 ans. C'est en 2019 qu'il a rejoint la mairie de Cernay en tant que chargé de communication

et d'animation, «une expérience très formatrice» précise l'intéressé. Aujourd'hui, il rejoint les équipes de Soultz pour mettre ses différentes compétences au service du développement et de la valorisation de la ville. Les projets ne manquent pas, notamment la future modernisation du site internet et l'évolution des outils de communication à venir.

Annie DITTRICH,
Adjointe à l'Animation et aux Commerces
Léa DESGRANCHAMPS, Khalid ISMAILI,
Délégués



POLICE MUNICIPALE

LUTTE CONTRE LE BRUIT



Des horaires à respecter!

Lorsque les beaux jours arrivent, les travaux d'extérieur vont reprendre avec leurs nuisances éventuelles. C'est pourquoi, bricoler et jardiner avec des appareils bruyants (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses...) sont susceptibles de causer une gêne et troubler la tranquillité du voisinage en raison de l'intensité sonore des outils utilisés.

En conséquence, afin de veiller au bon respect du voisinage, nous vous rappelons les prescriptions ci-dessous :

Autorisé:

Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Interdit:

Dimanches et jours fériés.

Des dispositions spécifiques s'appliquent aux entreprises.

Aussi, il est rappelé que les aboiements répétés constituent également un trouble à la tranquillité du voisinage et qu'il appartient au propriétaire de l'animal de prendre toutes les mesures nécessaires afin de cesser les gênes occasionnées.

Pour finir, pensez aux bonnes relations de voisinage en réduisant la musique en soirée tout comme en début de matinée.



Joël HEYDEL,
Adjoint à la Sécurité et aux Associations,
Daniel HINDENLANG, Filipe QUINTAS, délégués

LE BARBECUE, UN INCONTOURNABLE

Le barbecue est un incontournable de l'été, mais sans le respect de quelques règles de sécurité, le repas peut vite se transformer en catastrophe. Pour profiter de vos grillades, il est fortement déconseillé d'employer des liquides inflammables (type alcool à brûler ou essence), ils causent chaque année de nombreux accidents.



Tout d'abord il faut rester à bonne distance de la végétation et des maisons voisines. Ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance que ce soit à votre domicile ou dans l'espace public (pour les jardins communaux il faudra vous référer aux règlements associés). Lorsqu'il y a du vent, redoublez de vigilance, celui-ci attise les braises et les porte loin, avec un risque de mettre le feu aux broussailles, aux arbres et aux habitations.

Conseil: garder toujours à portée de main de l'eau ou du sable pour éteindre votre feu (ou un extincteur). Certains modèles de barbecues sont équipés d'un couvercle, cela limite grandement les risques.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES / SÉNIORS / ENTREPRISE - COMMERCE - ÉTABLISSEMENT



Dans le cadre de leurs missions, la Gendarmerie, tout comme la Police Municipale, effectuent des services de sécurité de proximité.

À ce titre, vous pouvez bénéficier d'une surveillance particulière lorsque vous partez en vacances ou si un senior se trouve isolé, ou que votre commerce, entreprise ou établissement ferme temporairement.

Pour ce faire et selon le cas, veuillez remplir l'un des coupons ci-contre et le transmettre à la Police Municipale au 4 rue Jean Jaurès à Soultz.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Coordonnées du propriétaire (adresse, téléphone...) : _____

Type de bien à surveiller : Résidence Commerce Entreprise Établissement

Adresse à surveiller (si différente de l' adresse ci-dessus) :

Période d'absence/fermeture : _____

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'anomalie : _____

Renseignements complémentaires (alarme, animaux, vidéo-surveillance...) : _____

OPERATION TRANQUILLITE SENIORS

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse du domicile : _____

Coordonnées des tiers de confiance (voisins, aide à domicile, famille...) _____

Renseignements complémentaires : _____

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par les services de sécurité (Gendarmerie nationale et police municipale) dans le cadre de l'opération «Tranquillité Vacances» et ne seront exploitées qu'à cette seule fin. Elles ne seront pas diffusées à des tiers sans autorisation de l'intéressé. Ces données sont conservées par les services de sécurité jusqu'à la clôture de l'année 2022. Elles peuvent à tout moment être supprimées ou rectifiées et vous disposez d'un droit de limitation et d'opposition pour motif légitime à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement, sur simple demande adressée par mail (mairie@soultz68.fr) ou courrier postal (Mairie de Soultz – Place de la République 68360 Soultz). Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.

COORDONNÉES :

Police Municipale :

☎ 06.84.95.51.06 ou au 03.89.76.93.42.

✉ pm.soultz@yahoo.fr

Gendarmerie :

☎ 03.89.76.92.01 ou en réalisant le 17.

✉ bta.soultz-haut-rhin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LA POLICE MUNICIPALE SE RENFORCE !

Outre une nouvelle arrivée au sein de l'équipe en mai 2022, les équipements de la Police Municipale évoluent également. La Ville de Sultz va doter son service d'un nouvel appareil afin de lutter contre les excès de vitesse. Vous retrouverez nos policiers municipaux aux bords des routes de notre ville pour sensibiliser et verbaliser les conducteurs trop pressés. Attention à vous, respectez les limitations.

CIRCULER EN VÉLO :

Le vélo n'est pas dépassé au contraire, sa pratique gagne du terrain. Toutefois, pour circuler en toute sécurité, il est conseillé de respecter quelques règles.

→ Bien s'équiper avant de partir :

Equipements obligatoires : Catadioptre de roue, catadioptre sur les pédales, freins avant et arrière, feu arrière avec catadioptre rouge,

phare avant avec catadioptre blanc, sonnette, casque (enfants moins de 12 ans), gilet de haute visibilité (hors agglomération, pour circuler la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante).

Eclairage : Voir et être vu ! Briller, c'est plus que réglementaire, c'est vital !

→ Des accessoires pas si accessoires !

Quelques accessoires facultatifs mais très utiles permettent de gagner en sécurité et en confort : l'écarteur de danger, la béquille, le rétroviseur, la manette des vitesses au guidon... pensez-y !

→ Transporter vos enfants à l'école :

Plusieurs options s'offrent à vous, les sièges avant ou arrière voire les deux, la remorque, les vélos-cargos, la troisième roue. Néanmoins, **une seule obligation, le casque pour les enfants de moins de 12 ans.**



→ Eviter les vols: les règles d'acier

Un bon antivol en U est la meilleure protection contre le vol. Aussi, privilégiez les lieux de stationnement où il y a du passage, plutôt que les «recoins».

Par ailleurs, la ville a installé plusieurs arceaux pour les deux roues aux abords des commerces.

→ Zone 30:

Dans les zones limitées à 30 km/h, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Leur sécurité y est assurée, puisqu'ils voient arriver les automobilistes en face (et réciproquement).

→ Zone de rencontre:

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Cette zone prévoit une cohabitation apaisée entre les piétons et les véhicules (automobilistes, vélos...)

→ Réglementation sur les plantations et la taille des haies:

Le code civil, de par son article 671, prévoit une distance et une hauteur réglementaires à respecter en matière de plantation:

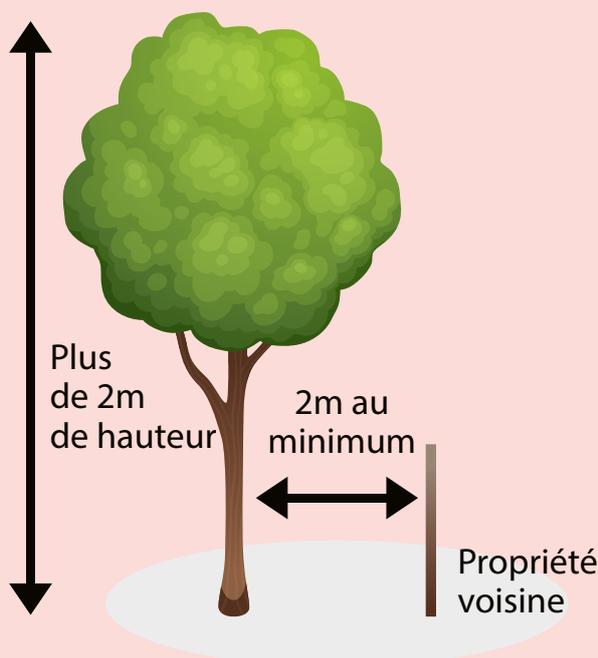
- Arbres, arbustes ou haies de plus de deux mètres de haut, en limite de propriété, doivent se trouver à minimum deux mètres de chez votre voisin.
- Dans le cas contraire, si votre haie mesure moins de deux mètres de haut, une distance de cinquante centimètres suffit.

Pour toutes haies mitoyennes et séparant deux propriétés, l'entretien se fait à frais communs. Néanmoins, si les propriétés sont séparées par un mur ou une clôture, le propriétaire à qui la haie appartient, à la charge de l'entretenir.

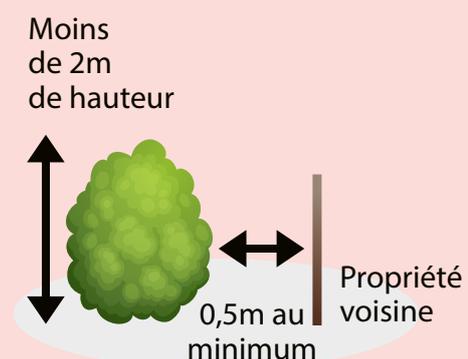
Cas particulier pour une haie en bordure de voie publique. L'arrêté municipal n°92 du 21/10/2014 prévoit dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, une taille à l'aplomb en limite de voirie. Pour des questions de sécurité et de visibilité, les propriétaires devront élaguer les plantations à chaque fois que cela s'impose.

Toutefois, en cas d'atteinte à la sécurité et à la commodité du passage en bordure de voies communales et faute d'exécution par les propriétaires, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires après une mise en demeure non suivie d'effet.

CAS N°1 Plantation de plus de 2m de hauteur



CAS N°2 Plantation de moins de 2m de hauteur



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

À NOTER DANS LES MUSÉES

NEF DES JOUETS

◆ **Exposition temporaire:** «*Nos jouets des années 1990-2000*» du 22 août au 30 décembre 2022 De Pokemon aux Powers Rangers en passant par le Seigneur des Anneaux, la Nef des Jouets propose de mettre à l'honneur les personnages mythiques des dernières décennies. Au travers d'une collection privée, composée de jouets divers qui seront mis en scène pour l'occasion, les visiteurs pourront plonger dans des



univers peuplés de héros bien connus des nouvelles générations.

◆ Animations

Tout au long de l'été, le musée programmera des **ateliers culinaires et bricolages** ainsi que des défis sur le thème des héros des années 1990-2000, en lien avec l'exposition temporaire.

Dates pour les ateliers (inscription obligatoire): 13 et 20 juillet; 10 et 17 août de 9h30 à 11h30.

Les défis auront lieu tous les lundis après-midi et s'adresseront au tout public.

20^e Bourse aux Figurines (militaires, civiles, science-fiction...) et Miniatures (voitures, trains, bateaux, avions...) le dimanche 13 novembre 2022 de 9h-17h à la M.A.B. de Soultz.

Les **anniversaires** se poursuivent jusqu'à la fin de l'année avec la thématique des animaux des différents continents. L'animation est destinée aux 6-12 ans et aux 3-5 ans, les mercredis pendant la période d'ouverture (sauf juillet-août) et sur réservation.

Renseignements pratiques

Pour les modalités d'inscription, les tarifs et le programme complet des animations, s'adresser aux musées.

Bucheneck:

📞 03.89.76.02.22

✉ musee.bucheneck@soultz68.fr

Nef des Jouets:

📞 03.89.74.30.92

✉ nefdesjouets@soultz68.fr

BUCHENECK

◆ Exposition «*Le regard de Robert Beltz sur Faust*» dans le cadre du 14^e Festival du Livre Illustré organisé par l'association «*Les Amis de Robert Beltz*». En parallèle, les visiteurs découvriront les livres des artistes ayant concouru pour le prix Robert Beltz



ainsi que le travail d'une école de Soultz qui a participé au festival. Les expositions sont visibles jusqu'au 31 octobre 2022.

ANIMATIONS COMMUNES

◆ **Visites théâtralisées** – Nouveauté (sur réservation)

Venez découvrir les musées de Soultz de façon inédite à travers le regard de Lili la jolie poupée à la Nef des Jouets et de dame Ysaline au Bucheneck.

Bucheneck: 15 et 26 juin à 15h; 8 juillet à 15h; 4 août à 15h et 28 octobre à 20h

Nef des Jouets: 22 juin à 15h, 3 et 15 juillet à 15h; 11 août à 15h; 18 septembre à 15h; 16 octobre à 15h; 21 octobre à 20h; 20 novembre à 15h



◆ **Journées du Patrimoine** le week-end des 17 et 18 septembre – 14h-18h /entrée libre et animations le dimanche. Au Bucheneck: promenade musicale à travers l'Europe baroque avec «*Les Agréments Enchanteurs*», en costume d'époque.



PÔLE CULTUREL

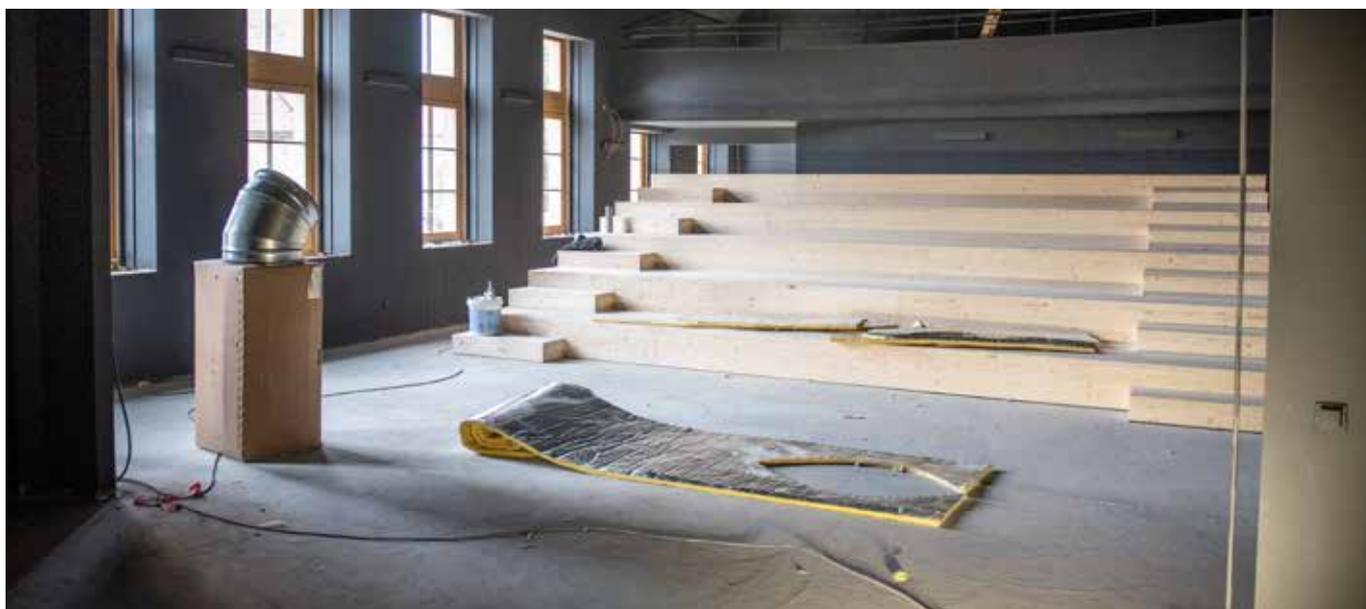
UNE SOUSCRIPTION TOUJOURS ACTIVE !

Le prochain bulletin municipal proposera, à coup sûr, un article sur ... l'inauguration du Pôle culturel. Mais, au moment où ces lignes sont écrites, le chantier est encore en pleine activité. Autant dans sa partie extérieure, avec ses plantations d'arbres, de variétés arbustives, de graminées et autres vivaces, qu'à l'intérieur, où la salle de spectacles, le restaurant, les salles de réunion prennent peu à peu leurs formes définitives.

Il n'est pas trop tard pour participer à l'effort financier important, nécessaire pour que

ce nouvel outil soit mis au service de la vie culturelle et associative de notre ville. D'autant que les péripéties de ces deux dernières années – pandémie, renchérissement des coûts des équipements – n'ont pas allégé la charge.

Rappelons aussi que la souscription, lancée sous le parrainage de la Fondation du Patrimoine, s'attache plus particulièrement à la réhabilitation du bâtiment historique du Cercle Saint-Maurice et qu'en participant à la campagne de soutien, chaque donateur contribue à redonner un nouveau lustre à un élément fondamental de notre patrimoine commun.



L'ossature des gradins n'attend plus que les fauteuils dans la future salle de spectacles.

FAIRE UN DON

Pour faire un don (ouvrant à réduction d'impôt): sur www.fondation-patrimoine.org/61315 ou en adressant un chèque, libellé à l'ordre de « **Fondation du patrimoine – Cercle St-Maurice** », à **Fondation du patrimoine – délégation Alsace 9, place Kléber 67 000 Strasbourg**. Ou encore en s'adressant à **l'accueil de la mairie**.

Luc MARCK,
Adjoint au Patrimoine et à la Culture,
Bruno NEVEUX, délégué



LES COUPS DE CŒUR DU CLUB LECTURE



OWENS, Delia **Là où chantent les écrevisses** (Seuil)

L'avis: Un très gros coup de cœur. On suit Kya, qui vit seule dans les marais de la Caroline du Nord... Un hymne à la nature, à la liberté, à la force que l'on porte en soi.

Résumé:

Pendant des années, les rumeurs les plus folles ont couru sur «la Fille des marais» de Barkley Cove, une petite ville de Caroline du Nord. Pourtant, Kya n'est pas cette fille sauvage et analphabète que tous imaginent et craignent.

A l'âge de dix ans, abandonnée par sa famille, elle doit apprendre à survivre seule dans le marais, devenu pour elle un refuge naturel et une protection. Sa rencontre avec Tate, un jeune homme doux et cultivé qui lui apprend à lire et à écrire, lui fait découvrir la science et la poésie, transforme la jeune fille à jamais. Mais Tate, appelé par ses études, l'abandonne à son tour.

La solitude devient si pesante que Kya ne se méfie pas assez de celui qui va bientôt croiser son chemin et lui promettre une autre vie.

Lorsque l'irréparable se produit, elle ne peut plus compter que sur elle-même...

DUPONT-Monod, Clara **S'adapter** (Stock)



L'avis: D'intenses moments de lecture: émouvant, sensible, très juste... Trois trajectoires de vie, percutées par la naissance d'un enfant handicapé.

Résumé:

C'est l'histoire d'un enfant aux yeux noirs qui flottent, et s'échappent dans le vague, un

enfant toujours allongé, aux joues douces et rebondies, aux jambes translucides et veinées de bleu, au filet de voix haut, aux pieds recourbés et au palais creux, un bébé éternel, un enfant inadapté qui trace une frontière invisible entre sa famille et les autres. C'est l'histoire de sa place dans la maison cévenole où il naît, au milieu de la nature puissante et des montagnes protectrices; de sa place dans la fratrie et dans les enfances bouleversées. Celle de l'aîné qui fusionne avec l'enfant, qui, joue contre joue, attentionné et presque siamois, s'y attache, s'y abandonne et s'y perd. Celle de la cadette, en qui s'implante le dégoût et la colère, le rejet de l'enfant qui aspire la joie de ses parents et l'énergie de l'aîné. Celle du petit dernier qui vit dans l'ombre des fantômes familiaux tout en portant la renaissance d'un présent hors de la mémoire.

Comme dans un conte, les pierres de la cour témoignent. Comme dans les contes, la force vient des enfants, de l'amour fou de l'aîné qui protège, de la cadette révoltée qui rejettera le chagrin pour sauver la famille à la dérive. Du dernier qui saura réconcilier les histoires.

A découvrir aussi:

ALTAN Ahmet – Madame Hayat (Actes Sud)

APPANAH, Nathacha - Rien ne t'appartient (Gallimard)

DIOP, David - La porte du voyage sans retour (Seuil)

MESSINA, Laura Imai - Ce que nous confions au vent (Albin Michel)



Venir à la Médiathèque...

La Médiathèque propose une collection de plus de 36 000 livres, 3 800 DVD, 9 700 CD et disques vinyles, des journaux, des revues... à emprunter ou consulter sur place...

HORAIRES

Lundi: 10h – 12h* / 15h – 18h
Mardi: 10h – 12h* / 15h – 18h
Mercredi: 10h – 12h / 14h – 17h
Jeudi: fermé
Vendredi: fermé / 15h – 18h
Samedi: 09h – 12h

* Secteur Jeunesse fermé sauf pendant les vacances scolaires

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Adulte Soultz: 6€

Adulte extérieur: 9€

Enfant abonnement livre: 2€
Enfant abonnement multi-média: 5€

Avec votre abonnement vous pouvez emprunter:

- abonnement adulte
12 livres + 6 BD
6 revues - 12 CD - 6 DVD
1 Disque Vinyle
3 partitions musicales
- abonnement livres:
12 livres + 6 BD - 6 revues
- abonnement multimédia:
12 livres + 6 BD
6 revues - 6 CD - 3 DVD

DELAIS

Tous les prêts sont valables pour une durée de 4 semaines maximum (prolongation 1 fois)

Pénalité de retard pour frais de gestion: 2€

Médiathèque de Soultz

7 place de l'Eglise

68360 SOULTZ

03 89 76 48 46

<https://mediatheque-soultz.fr>

La Médiathèque reste ouverte tout l'été aux horaires habituels!

Suite à la pandémie, si vous n'avez toujours pas pris le temps de venir à la Médiathèque pour rapporter vos documents, la Médiathèque est ouverte aux horaires habituels, et vous accueillera avec plaisir.

ARTISTES SOULTZIENS - 2**MARINA KRÜGER, LA ZONE «D'INCONFORT»
D'OÙ JAILLIT L'ÉTINCELLE**

Contrairement à l'héroïne de Lewis Carroll, Marina Krüger ne nous fait pas traverser le miroir à la rencontre du Lapin Blanc ... Elle le brise, et son univers artistique, lacéré de débris de verre, nous interdit d'ignorer la réalité.

«Je détruis beaucoup ... et je reconstruis», annonce-t-elle d'entrée, pour résumer une démarche qui «parle du danger et de la confrontation du corps au danger», mais laisse toujours entrevoir la beauté surgie du chaos. En tout cas l'espoir d'une porte de sortie, comme un pari fou sur une intelligence finale de l'humanité.

L'art du détournement

Au moment où nous la rencontrons dans son atelier, rue Saint-Jean, elle démoule des briques en béton, dans lesquelles elle a serti des tessons de verre de toutes les couleurs. Un de ces détournements, qu'elle affectionne. Ici, il interroge cette façon violente, qu'ont nos sociétés, de semer ces «rentre pas dans ma propriété» au sommet des murs. Une démarche déjà adoptée pour sa précédente série des «Mines de verre», dont certaines sont exposées à la médiathèque de Sultz.

Dans les deux cas, la préférence de la créatrice va à la présentation de ces objets, sous forme d'installation, mais ils valent aussi pour eux-mêmes, en tant qu'œuvres uniques.

Accrochée au mur, une mosaïque plus «classique», délicate rosace, joue de la lumière, mais, là aussi ... ses pétales sont autant de fragments d'assiettes cassées! L'œuvre sera elle-même détruite, peut-être, lorsque Marina l'aura



Des briques serties de tessons, prétexte à une prochaine installation.

décidé. Un soir, à 21 heures 21? C'est l'heure à laquelle, affirme-t-elle, souvent, l'inspiration la surprend!

La fracture toujours, fondatrice, qui ramène loin, à des souvenirs enfouis. Au bruit peut-être, un jour, d'une bouteille fracassée au sol.

En tout cas, relate l'artiste, «ces dernières années, j'ai beaucoup travaillé la mosaïque, il y a quelque chose de très méditatif dans cette pratique que j'emploie beaucoup avec les enfants». Car, Marina est également intervenante dans les écoles, comme dans les structures sociales ou les CE, et aussi médiatrice culturelle. Encore un autre métier, qu'elle a découvert à la faveur d'un stage à la Fondation Schneider, à Wattwiller, dans le cadre de ses études aux Beaux-Arts de Mulhouse: «C'est une source d'inspiration, cela aide à évoluer d'être avec les gens». Mais jamais très loin de la «zone d'inconfort», qu'elle explore assidument, et d'où seule jaillit l'étincelle créatrice.



Marina Krüger à son plan de travail. Au mur, trois de ses œuvres, dont «J'fais pas dans la dentelle», mosaïque d'assiettes fracassées.

CONTACT:**Marina Krüger.****Atelier 21-21****3, rue Saint-Jean - 68360 Sultz.**✉ marinakruger@live.frwww.marinakruger.com

APRÈS L'ÉCOLE AU COIN DES COPAINS

Une centaine d'enfants se retrouve après l'école au périscolaire. Ils sont pris en charge directement par les équipes d'animation dans les différentes écoles. Après un petit temps de jeux, ils partagent le goûter dans différentes salles.

Un programme d'activités est proposé aux enfants mais ils peuvent également jouer librement ou faire leurs devoirs s'ils en ont.

Les espaces sont aménagés :

- soit pour accueillir des activités ouvertes proposées par une partie de l'équipe d'animation ;
- soit pour accueillir des activités planifiées qui se font sur inscription

avec un nombre de séances précis et un projet évolutif ;



■ soit pour une mise à disposition de matériel sélectionné et mis en libre-service pour les enfants. Les animateurs sont là pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin ou qui le souhaitent. Ce temps permet de favoriser encore plus l'autonomie et le sens de l'initiative.

Les départs se font de manière échelonnée entre le temps du goûter et la fermeture à 18h30.

www.loisirspep.fr

A « LA MAISON DES LUTINS », ON CRÉE, ON APPREND ET ON S'AMUSE !

Dès tous petits, les enfants participent à diverses activités éducatives. Ils sont pleinement acteurs de ces moments de plaisir et d'apprentissages multiples.

Les ateliers créatifs, au multi-accueil « La Maison des Lutins », remportent toujours un grand succès.

Les activités peinture sont proposées avec des outils variés comme les doigts, les pinceaux, les rouleaux ou avec des objets insolites tels que

les petites voitures, des balles de tennis, des brosses à dents.

Il y a également « la barbotine ». Il s'agit d'un mélange d'eau et d'argile que les enfants manipulent et étalent pour laisser apparaître des petits dessins rigolos sur la table.



Puis, en mélangeant de l'eau et de la maïzena, les enfants manient une pâte blanche, collante, d'abord épaisse et qui devient rapidement liquide. Pour finir, l'association d'eau et de savon permet de fabriquer de gros et grands nuages de mousse dans lesquels les enfants glissent leurs mains avec beaucoup d'amusement.

Tous ces supports créatifs et ludiques sont des outils d'expérimentation essentiels au développement du jeune enfant et aux différentes découvertes au quotidien. Aussi, par le biais de ces animations, l'enfant explore sa motricité fine, affine ce qu'il touche et ce qu'il voit. Tous ces moments créatifs sont l'occasion de s'exprimer librement et de laisser voyager son imaginaire tout en s'amusant.



Vanessa LAVANGA
EJE et Directrice adjointe



Maria JONAK,
Adjointe à la Jeunesse et à l'Education,
Julie WALTER et Martine LEDIN, déléguées

RÉOUVERTURE DU SERVICE JEUNESSE

Pour le plus grand plaisir des enfants, le Service Jeunesse a réouvert ses portes le 21 février 2022. Destiné aux enfants scolarisés du CP au CM2, il propose sur inscription de l'aide aux devoirs après l'école (les lundis, mardis, jeudis et vendredis), des activités de loisirs les mercredis après-midi ainsi que pendant les vacances scolaires.

Depuis sa réouverture, le Service Jeunesse accueille 24 enfants pendant les temps d'aide aux devoirs (nous sommes d'ailleurs toujours en recherche de bénévoles pour aider les enfants) et une moyenne de 15 enfants les mercredis après-midi.



Sortie bowling du mercredi avec les 6-11 ans

Les soirées ados proposées le vendredi soir attirent un petit groupe de jeunes de 12 à 15 ans. Des sorties peuvent être proposées mais aussi la découverte de jeux de société, tournois de jeux vidéo, etc...



Soirée « ados », découverte de la VR (réalité virtuelle)

LES VACANCES DE PRINTEMPS

Le Service Jeunesse a affiché « complet » pendant les vacances de printemps puisque c'est 15 enfants de 6 à 11 ans inscrits chaque semaine et une moyenne de 7 adolescents présents par jour.

Les ados, encadrés par une animatrice ont pu réaliser des activités sportives (escalade, patinoire...) mais aussi cuisiner, aller au cinéma... Ils ont également participé à des activités avec les 6-11 ans: accrobranche, visite du zoo de Mulhouse, Moovin'Park. La plupart des repas était également pris en commun.

Les petits quant à eux, encadrés par 3 animateurs, ont été se balader en forêt, ont réalisé un hôtel à insectes ainsi que d'autres activités manuelles en lien avec la nature. Ils ont également pu se dépenser à la patinoire mais aussi se détendre devant les « Bad Guys » au cinéma.

Ces deux semaines, sous un beau soleil, ont permis de beaux moments de partage, de visite et de détente pour ces enfants, mais aussi la possibilité de découvrir de nouvelles activités pour certains: accrobranche, patinoire, trampoline...



Balade dans les vignes puis en forêt pour récolter du matériel pour la création d'un hôtel à insectes



Patinoire, une première pour certains!

ÉCOLE KRAFFT

LE POISSON D'AVRIL AU DIRECTEUR

Le 1^{er} avril, nous étions tous excités : nous devions évacuer l'école avec la mission de profiter de l'absence du directeur pour lui faire une blague en nous cachant dans le gymnase. Alors nous avons tous traversé la cour pour atteindre ... notre cachette.



Une fois toutes les classes arrivées, les maîtresses ont dû nous rappeler à l'ordre à cause d'un mouvement d'excitation. Ensuite, elles ont distribué à chacun un bout de scotch. Une fois armés, nous avons attendu avec impatience le signal de notre guetteur pendant que le directeur parcourait tout le bâtiment se demandant où avaient bien pu passer tous les élèves et leurs enseignantes!

Nous avons les yeux rivés sur la porte d'entrée et dès que nous l'avons enfin vu entrer, nous nous sommes précipités sur lui en courant, toujours armés de nos poissons plus loufoques les uns que les autres. Une grande émeute s'est formée autour de lui, tous les élèves les bras tendus espérant pouvoir coller son poisson sur sa veste.

Une fois qu'il était bien recouvert, nous nous sommes tous réunis autour de lui dans le calme pour prendre une photo. Il nous a avoué qu'il s'est bien fait avoir.

Nina GABLE, CM2

LES SORTIES RAQUETTES AU MARKSTEIN

Avec notre classe de CM2 et celle de CM1 de Mme Kuentz, nous sommes allés quatre jeudis de suite aux mois de janvier et février au Markstein pour faire des randonnées à raquettes.

A 8 heures, nous étions déjà tous parés: veste, combinaison, gants, bonnet, etc. A 9 heures, nous rejoignons notre bus et direction le Markstein! Après environ 50 minutes de route, le chauffeur nous déposait près du restaurant «Le tremplin» et c'était parti pour environ trois heures de marche dans la neige. Nous avons eu l'opportunité de voir de magnifiques paysages comme la mer de nuages. Nous marchions entre 4 et 7 km selon la sortie. Ensuite, nous revenions au restaurant pour y déguster une délicieuse soupe ainsi que le sandwich et les gâteaux que nous avions dans nos sacs. Une fois, nous avons mangé à la ferme auberge du Steinlebach et nous avons rejoint le lac de la Lauch où le bus nous a récupérés. Nous avons bien profité de ces belles journées pour également jouer dans la neige. Ce sont de merveilleux souvenirs.



Les élèves de CM2 de Mme Mongeot

MERCI À M. DENIS WIESSER

M. le Maire en compagnie de Mme JONAK, de M. MARCK et M. TRASMUNDI ainsi que le directeur de l'école et les enseignants ont accueilli M. WIESSER à l'école Krafft pour le remercier du don qu'il a fait à l'école. La sculpture offerte, nommée GAÏA, est le fruit de son travail d'artiste.

La statue a été placée à l'entrée de l'école annexe de l'école Krafft où les enfants peuvent l'admirer tous les jours. Ils en sont très fiers.



MATERNELLE BELLE-VUE

Le deuxième trimestre de cette année scolaire 2021/2022 a encore été marqué par la Covid et ses protocoles sanitaires. Nous avons quand même pu fêter Carnaval au sein de nos classes début mars.



Au mois de mars toujours, les enfants ont assisté au spectacle Lucine et Malo présenté par la Compagnie Les 3 Chardons, une fable écologique ayant pour cadre le bord d'une rivière.

Le 22 mars, les Aéronotes ont enchanté nos petits élèves dans le cadre d'un projet offert aux trois écoles maternelles de Sultz par l'association La Farandole. Les enfants ont découvert la harpe et ses sons mélodieux, ont fait évoluer un papillon imaginaire et ont découvert le jeu dansé des oranges et des citrons... Ce projet se poursuivra au courant du troisième trimestre.

Dominique WIEDERKEHR



MATERNELLE ST-JEAN

Dans le cadre du projet Erasmus+, c'est une nouvelle semaine européenne aux couleurs de l'Espagne qui a eu lieu à la Maternelle St-Jean du 4 au 8 Avril 2022. En effet, après une semaine consacrée aux traditions de Noël en Suède du 13 au 17 décembre, c'est maintenant l'Espagne qui est à l'honneur. Nos petits français peuvent ainsi découvrir ce beau pays et sa culture au travers de multiples activités.

Au retour des vacances de printemps, ce sera une nouvelle étape Erasmus+ toute particulière, car nous accueillerons une dizaine d'élèves italiens de notre école partenaire de Procida. Ils pourront ainsi passer une semaine avec nos élèves de grande section et découvrir notre belle région.

Christelle Becker Boldarino - Directrice



PROJET DES CONSEILS DE QUARTIERS : BALADES THEMATIQUES A SOULTZ

Un petit groupe de travail s'est constitué au sein des Conseils de quartiers afin de lancer un projet de balades thématiques à la découverte du petit patrimoine urbain (calvaires, bornes, chapelles, ..) à proximité de la ville.

C'est à vélo que nos explorateurs ont organisé un premier tour d'horizon des points à visiter afin d'identifier les plus pertinents et de délimiter le parcours.

Le tracé a été ensuite reporté sur une carte et illustré avec des photos et quelques explications des lieux de visites. La participation du Club Vosgien et des Amis de Soultz ont permis d'éclaircir certains points historiques.

Le fruit de ce travail sera retranscrit sous la forme d'un petit livret facile à emporter, dont la réalisation est encore en réflexion...



SOIREE DE VISIONNAGE : JOURNEE CITOYENNE 2021

Alors que la journée citoyenne avait rassemblé plus de 100 volontaires en septembre dernier, une soirée projection a permis aux participants de revivre ce moment convivial le vendredi 1^{er} avril 2022, à la MAB.



Ce fut également l'occasion d'annoncer avec regrets que l'édition 2022 n'aurait pas lieu, en raison de contraintes techniques et organisationnelles.

La journée citoyenne fera son retour en mai 2023, pour le plus grand plaisir de tous!



Fleur OURY, Adjointe à la Citoyenneté et aux Finances,
Céline VISENTIN, déléguée

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (10-12 ANS) ET **CONSEIL DES JEUNES** (13-17 ANS)

Culture, animation, éducation...: nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil des Jeunes s'investissent pleinement sur le terrain, en œuvrant dans l'ensemble des domaines qui touchent notre vie quotidienne. Les deux conseils représentent un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif.



Cours d'initiation à l'italien jusqu'en juin afin de favoriser les échanges avec nos amis italiens de Bonefro



Elaboration du journal « La Chronique des Jeunes »



Participation à la chasse aux œufs



La cérémonie de la Libération de Soultz



Animation et participation à une exposition sur la thématique de l'Europe dans le cadre de « l'Europe dans ma ville »



UKRAINE

Dès le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine le 24 février dernier, l'Association des Maires de France a lancé une campagne de collecte de matériel à destination de la population ukrainienne. Le centre communal d'action sociale de la Mairie de Soultz a immédiatement réagi en organisant une collecte de couvertures, lits de camp, lampes de poche, produits d'hygiène, médicaments, matériel médical ...



L'opération a duré environ deux semaines et la réactivité de la population de Soultz, Jungholtz et de toute la vallée de Rimbach a été remarquable. A ce titre nous remercions l'ensemble des personnes qui ont donné de l'argent, du matériel ou de leur temps afin de participer à cette action.

Deux véhicules des services techniques de la ville de Soultz, chargés de 13 m³ de matériel



Sylviane ROTOLO,
Adjointe aux Affaires Sociales,
Sonia WAQUE, déléguée

ont été acheminés au point de collecte de Bartenheim. Là-bas, les dons des communes étaient rassemblés par la protection civile avant leur transfert à Strasbourg puis en Pologne par train ou camion.

Pendant tout le mois de mars deux convois routiers de quinze poids lourds sont partis chaque semaine. Fin mars c'est un train chargé de 400 palettes de marchandises qui est parti de Strasbourg pour la Pologne.

Dans un second temps, nous avons lancé un appel pour trouver des hébergements pour les réfugiés qui commençaient à arriver en France. Là encore un bel élan de solidarité est né, ainsi une trentaine de places ont été proposées par les habitants de Soultz et Jungholtz pour l'accueil des familles. Certains sont déjà installés depuis plusieurs semaines d'autres vont arriver. Les réfugiés et les familles qui les accueillent peuvent s'adresser à la mairie pour obtenir des informations pour l'obtention des documents de séjour, pour la scolarisation des enfants, l'aide alimentaire, médicale... Les associations caritatives locales travaillent en lien avec les services municipaux sur ce dossier.



Pour la suite, le centre communal d'action sociale reste mobilisé et s'apprête à répondre à des besoins plus ciblés selon l'évolution de la situation en Ukraine et à Soultz. Vous pourrez consulter le site internet, le compte facebook de la Ville ou téléphoner à la mairie pour vous tenir informé des appels lancés et du type d'aide recherché.

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ANS :

Mme GERUM Marguerite	08/04/1942
Mme DUGO Michelina	12/04/1942
Mme BRUNET Mathilde	14/09/1941



Mme GERUM Marguerite

100 ANS

Mme FAHR Lydia	29/01/1922
----------------	------------



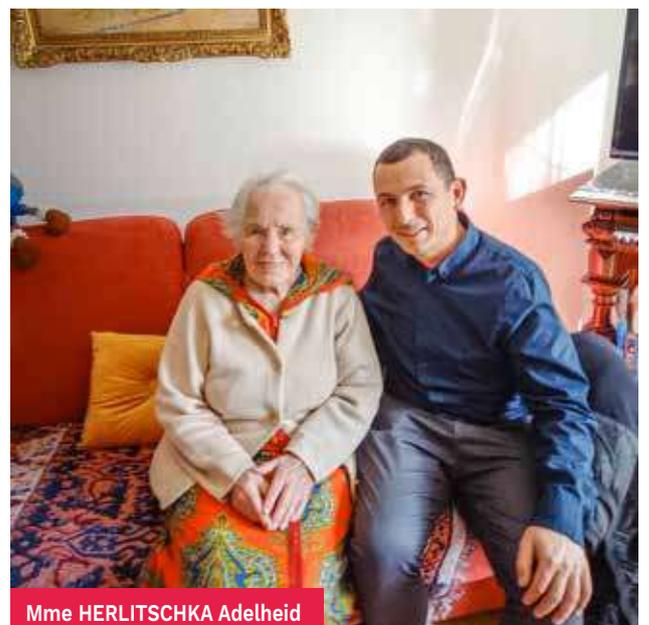
Mme FAHR Lydia

101 ANS

Mme HERLITSCHKA Adelheid	23/02/1921
--------------------------	------------



Mme DUGO Michelina



Mme HERLITSCHKA Adelheid



Mme BRUNET Mathilde

BOULANGERIE CLUR, À SOULTZ DEPUIS 15 ANS !



L'aventure soultzienne commence en 2007 pour le couple Clur. Originaires de la région de Colmar, Véronique et Christophe Clur cherchaient à s'installer à leur compte dans la région. Après une première piste sur une boulangerie installée au centre de Soultz qui cherchait un repreneur, c'est finalement sur la reprise de la boulangerie Horn (rue du Maréchal de Lattre de Tassigny) qu'ils ont jeté leur dévolu dans un premier temps. Depuis fin 2016, la boulangerie s'est installée à son adresse actuelle au 4A place du 17 Novembre, jouxtant le Crédit Mutuel.

Au fournil, c'est **Christophe CLUR** qui est à la manœuvre. C'est après un brevet de compagnon à Colmar et une première expérience à La Gerbe d'or, que Christophe est parti direction la Suisse pour y exercer son métier pendant près de 17 ans. C'est finalement un licenciement qui aura fini de le décider à se mettre à son compte. A la vente, c'est **Véronique CLUR** qui officie, après près d'un quart de siècle passé à travailler en production pour l'entreprise Ricoh, elle accompagne son mari dans l'aventure de la boulangerie. «L'accueil par les soultziens a tout de suite été chaleureux» précise Mme Clur.

Aujourd'hui, la petite entreprise ne connaît pas la crise, même si la situation sanitaire a quelque peu ralenti l'activité, le couple reste confiant.

La boulangerie emploie tout de même

six personnes, trois vendeuses, une apprentie et deux ouvriers à la fabrication des pains et viennoiseries, auxquels s'ajoutent Véronique et Christophe.

Outre les classiques baguettes et viennoiseries, s'ajoutent quelques spécialités qui font la particularité de l'enseigne. «**Le Pavé**» ou encore «**le Bâlois**» font partie des spécialités de la maison. Des pains à base de farine non traitée, locale et à la cuisson légèrement prononcée qui font leur réputation. En 2015 Christophe Clur s'est d'ailleurs vu remettre une **médaille d'argent au concours de la Baguette d'Or**, une belle récompense. La boulangerie vend bien évidemment sa production sur place pour ses clients locaux, mais elle a aussi développé une production à destination des professionnels, en fournissant notamment les établissements de santé et de retraite locaux (Soultz, Issenheim, Guebwiller, Sainte-Anne à Jungholtz) mais aussi des enseignes comme le traiteur Simon à Wittelsheim ou encore l'épicerie de la Source à Wattwiller, et cela tous les jours.

Le déménagement et l'agrandissement de la boulangerie en 2016 ont également permis d'élargir l'offre, en proposant aux soultziens un espace salon de thé. «C'est une activité annexe, mais elle rencontre un réel succès auprès de nos clients qui fréquentent notre commerce. Nous avons des clients réguliers. C'est devenu un rituel pour certains d'ailleurs», assure Véronique qui est au contact de la clientèle quotidiennement.



Annie DITTRICH,
Adjointe à l'Animation et aux Commerces,
Léa DESGRANCHAMPS, Khalid ISMAILI, délégués

Boulangerie CLUR

4A place du
17 Novembre

Pour les commandes :

 **03 89 75 54 82**

Ouverture :

Mardi à vendredi
5h45 – 18h30

Samedi :
5h45 – 13h

Dimanche :
7h – 12h



LA DYNAMIQUE SOULTZIENNE

Créée par les commerçants de Soultz fin 2021, l'association de la dynamique soultzienne a pour but de promouvoir le commerce de proximité à travers différentes animations et événements culturels!

Désireuse d'impliquer le plus grand nombre, l'association est ouverte à tous. Que vous soyez commerçants, restaurateurs, artisans, habitants... tous les acteurs Soultziens sont les bienvenus! Ensemble nous arriverons à créer un bel élan dynamique et redonner vie à notre beau centre-ville. « Seul on va vite ... ensemble on va plus loin » dit le proverbe.

À titre d'exemple, le concours de citrouille (halloween), le grand jeu-concours de Noël et la venue des cosplayers super-héros pour carnaval ont été nos premières actions. Vous avez été nombreux à nous soutenir durant ces deux dernières années, et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants. Merci pour votre solidarité et votre bienveillance!



N'hésitez pas à les rejoindre
en prenant la **carte de membre**

 **La Dynamique Soultzienne**
Association des commerçants

LE KYMMY'Z, DES SAVEURS ORIENTALES, MAIS CE N'EST PAS TOUT



Le Kymmy'z, c'est une histoire de famille, tout d'abord la mère, Drissia, qui a transmis ses recettes et sa passion, ensuite les enfants, Drissia et Elyas, qui poussent leur père à se lancer dans l'aventure de la restauration. C'est ainsi

qu'Abdelilah et Myriam HAYANI ont lancé le Kymmy'z en juin 2021 dans la ZI du Florival, rue de l'Industrie, au numéro 29.

Le restaurant est à l'image d'Abdelilah, le propriétaire, accueillant, détendu et convivial. Originaire de Soultz, c'est tout naturellement ici qu'il a voulu créer son activité en lieu et place d'un ancien restaurant de burgers. On y vient le midi pour manger rapidement avec une cuisine plutôt française, italienne et quelques plats marocains. C'est en soirée que la carte des spécialités marocaines s'étoffe, une dizaine de plats typiques aux saveurs orientales s'y déclinent, le

couscous bien sûr, le tajine évidemment, mais aussi le rffissa, qui se compose de crêpes, de lentilles, de poulet et bien sûr un florilège d'épices dont le cuisinier a le secret. L'autre secret, c'est de n'utiliser que des produits frais.

Le restaurant propose également un service traiteur, la possibilité de privatiser l'établissement pour un anniversaire mais aussi des soirées musicales et karaoké à la belle saison. Depuis le mois de mai, il est également possible de prendre un brunch oriental un dimanche par mois, mais aussi de se faire livrer par Uber Eats.

RETOUR EN IMAGES



11 février
Remise de la médaille de Bronze du comité départemental de la boxe anglaise à Carlo BARBERIO.



10 mars - Remise de médaille de la FFMJSEA à M. Wladis KOS qui récompense son action bénévole dans de nombreuses associations et notamment à l'UNC.



27 avril
M. ROTOLO lors de l'ouverture du magasin FRESH en présence des porteurs du projet.



08 mai - Cérémonie de commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



14 mai - Inauguration du Gorille Argenté, tatouages et piercings. Pedro Oliveira Da Silva entouré de Mme Ditrich Annie, adjointe au maire et Mmes Desgranchamps et Ledin, conseillères municipales déléguées.



19 mai
Pose de quatre Stolpersteine. Ces pavés de mémoire viennent rappeler les victimes du nazisme.



21 mai - Jeu de piste «A la découverte des pays d'Europe» proposé par le CME et CJ dans le cadre du mois de l'Europe.



26 mai - Marché aux puces au centre-ville organisé par le FC Soultz

06 avril
La ville du Soultz décroche son 2^{ème} sourire dans le cadre du label national du commerce de proximité. Bravo à tous.

CONCOURS DU LABEL NATIONAL
COMMERCE ET ARTISANAT DANS LA VILLE



Année 2022

Soultz (68)

Date : 06 AVRIL 2022

Pour le Comité, le Président

« ELECTION PRÉSIDENTIELLE »

AUX AMIS DE SOULTZ



Mme Boch, la nouvelle présidente, en compagnie de son prédécesseur.

La société d'histoire «Les Amis de Sultz» vient de tourner une page de la sienne avec le départ du président Bertrand Risacher, à l'issue d'un mandat de 15 ans, et l'élection de Béatrice Boch. Annoncé suffisamment à l'avance pour un passage de relais en douceur, motivé, a expliqué M. Risacher, par des raisons professionnelles et un souhait de renouvellement,

l'événement a eu pour cadre la dernière assemblée générale, tenue début avril à la Halle aux Blés. Mme Boch a été élue à l'unanimité, à l'instar de deux nouveaux membres du comité : Thomas Birgaentzlé et Gérard Kurst.

110 membres

Succession sans heurt donc après deux années au cours desquelles, la pandémie n'a pas facilité la vie des «Amis de Sultz». L'association, forte de 110 membres, a toutefois plutôt bien traversé l'épreuve, comme en témoignent la sortie, en décembre 2021, du numéro 98 de son bulletin, et le maintien de ses activités habituelles telles que conférence, sortie-découverte, présence au marché de Noël, etc. Satisfaction

teintée d'un peu d'amertume devant les difficultés à attirer de nouveaux membres, et notamment des jeunes, qui ont amené l'association sultzienne à entamer des échanges avec les collègues des sociétés d'histoire de Guebwiller, Linthal et Buhl, livrés aux mêmes préoccupations. Pour autant, l'année 2022 se poursuit sous les meilleurs auspices puisque, dès le 29 avril, Mme Boch a pu ouvrir, à la Halle aux Blés, une nouvelle et remarquable conférence, donnée par Florent Fritsch, ingénieur d'études au Service régional de l'inventaire du patrimoine culturel, sur le thème de «l'Age d'or du patrimoine bâti viticole de Sultz». Une soirée réussie, qui augure d'un bon millésime 2022 pour notre société d'histoire.

LES MUSICALES DE SOULTZ :

LA PASSION DE L'ORGUE

Durant le mois de juillet, ce festival met à l'honneur le prestigieux orgue Silbermann de l'Église Saint-Maurice avec un répertoire de musique ancienne, proposant des concerts les dimanches, et de plus courts «moments musicaux» les jeudis, dont une surprise lors du dernier rendez-vous!

La programmation du dimanche (17h30)

- **10 juillet**: Etienne Baillot et Françoise Masset «Psaumes, airs et danses»
- **17 juillet**: Olivier Wyrwas, Jean-François Madeuf et Jean-Daniel Souchon «Orgue et trompettes anciennes».
- **24 juillet**: l'Ensemble Ephémère dirigé par Annabelle Cavalli «Matteis and friends»

Tarifs: possibilité d'acheter ses billets en ligne 15 euros par concert, tarif réduit 12 euros 5 euros pour les étudiants gratuit pour les moins de 16 ans

Les jeudis de l'orgue (19h) Entrée gratuite
Chaque jeudi, du 7 au 28 juillet, le public pourra

découvrir l'orgue historique lors d'un moment musical de 30 minutes.

Pour chacune de ces dates, les organisateurs vous inviteront à accéder à la tribune après l'audition. Une fois n'est pas coutume, les Musicales s'achèveront cette année le jeudi 28 juillet avec un récital d'environ 45 minutes consacré à un seul artiste: Jean-Sébastien Bach. Cette date étant le jour de commémoration de la mort du compositeur, l'organiste Pierre Pfister lui rendra donc hommage en musique.



Pour en savoir plus :
<https://www.musicales-sultz68.com/>

Luc MARCK,
Adjoint au Patrimoine et à la Culture,
Bruno NEVEUX, délégué



CONSEIL DE FABRIQUE

DE LA PAROISSE ST-MAURICE

Chers (es) Paroissiens,

Comme cela vous avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, nous avons mené à son terme le rétablissement d'un emblème incontournable de notre Eglise c'est-à-dire le chemin de croix.

Grâce à vos dons, à la participation des collectivités locales, (le Conseil Départemental et la Mairie de Soultz), vous retrouvez ces magnifiques ouvrages à leur endroit d'origine, après plus de

40 années d'absence. Un grand merci aux personnes investies dans cette réhabilitation à perfection (nettoyage et peinture, cadres et mise en place des stations.) Si l'inauguration de l'édifice s'est déroulée en présence de nombreux fidèles le 23 avril dernier, à ce jour vos dons restent toujours attendus et bienvenus.

Nous portons également à votre connaissance la date de notre Fête Patronale 2022, qui aura lieu le **dimanche 25 septembre**

prochain à la Halle aux Blés de Soultz, à laquelle vous êtes d'ores et déjà conviés.



Le Président Olivier KOCH et les membres du Conseil de Fabrique

LES PAT'DORÉES :

ASSOCIATION DÉCOUVERTE NATURE

Depuis l'enfance, le rêve de Mathieu était d'avoir une ferme, de s'occuper d'animaux et d'avoir un grand jardin pour cultiver fruits et légumes. Puis comme tous les enfants, il a grandi et les péripéties de la vie ont fait qu'il s'est éloigné de son rêve, jusqu'au jour où une opportunité s'est présentée à lui. C'est en se rendant compte du manque de contact avec le monde agricole et animal, que le projet d'une association à but pédagogique a réellement commencé à germer. Le temps de rassembler d'autres passionnés, l'association était créée. «Fais de ta vie un rêve et d'un rêve, une réalité» disait Antoine de Saint Exupéry.

Le but de l'association est de faire découvrir, ou redécouvrir, ce que la nature peut apporter à travers un jardin pédagogique et un verger, comprenant un maximum de variétés différentes, des plus communes aux variétés rares ou oubliées. Rappeler aussi qu'une tomate n'est pas forcément bien ronde et rouge. La redécouverte de la

nature passe également par la présence de quelques animaux de la ferme, à une époque où nous avons presque tous perdu ce contact. Il s'agit d'apprendre à les soigner, mais plus encore à les protéger. Afin de sensibiliser un maximum de personnes à cette cause qui est chère à l'association, celle-ci organise et participe à diverses actions et animations. Elle se déplace aussi dans les écoles, les centres socio-culturels, etc. Les bénévoles organisent également des journées conviviales où toutes les mains volontaires sont bienvenues pour contribuer au développement et à la vie de l'association. Cela passe par l'aide à la construction ou à l'entretien des enclos, mais également au ramassage des différentes récoltes.



**ASSOCIATION DÉCOUVERTE NATURE
AVEC LES PAT'DORÉES**

**Mr Greber Mathieu
2 rue Théodore Deck Prolongée
68360 Soultz Haut Rhin**

 **06 33 88 77 01** -  **adnavecpatdorees@outlook.fr**
 **Association Découverte Nature avec les Pat'dorées**



ARTS MARTIAUX

LES ANIMATIONS D'ÉTÉ

Le club Arts Martiaux Soultz propose des animations été pour les enfants du 22 au 24 août 2022 à la MAB de Soultz (rue de la Marne). Il s'agit d'un stage d'arts martiaux pour les enfants de 3 à 6 ans de 10h à 11h « Martial form Kids»

(apprentissage des bases des Arts Martiaux à l'aide d'exercices pédagogiques adaptés. Travail des chutes, réflexes, équilibre, coups de pieds, projections et contrôle au sol.) et pour les 6-12 ans de 11h à 12h, au programme initiation au combat complet – Taekwondo – Jiu-jitsu brésilien.



Réservation et renseignement:

☎ 03 89 76 82 92

✉ raphael.schmitz@yahoo.fr

LE VÉLO-CLUB SOULTZIA, CENTENAIRE DEPUIS L'AN PASSÉ, POURSUIT SA ROUTE !

L'année 2021 a permis à l'équipe de la présidente Céline RUTLER de reprendre une activité presque normale. Le 61^{ème} cyclo-cross de Soultz, rendez-vous incontournable du calendrier alsacien de cyclo-cross, a été une réussite. L'épreuve très disputée a rassemblé les ténors de la région, auxquels se sont mêlés les coureurs du Vélo-Club Soultzia dans toutes les catégories, des plus jeunes, aux plus anciens. La presque totalité de la journée a été épargnée par la pluie avec même un généreux soleil. La pluie a durci le final de la « course des as », la rendant encore plus attrayante. Après cette journée d'organisation et remplie d'enthousiasme, la présidente a rassemblé autour d'elle les sympathisants du Vélo-Club Soultzia pour déguster une « choucroute d'anniversaire » en l'honneur des 100 ans du club. Ce moment particulièrement sympathique a permis à certains de reprendre des forces et à d'autres de conter leurs plus vieux souvenirs vécus au sein de ce club très ancré dans la cité soultzienne.

Désormais, tous ont le regard tourné vers les beaux jours qui arrivent pour profiter de leur vélo en course et à l'entraînement. Cet automne, le



Vélo-Club Soultzia vous donne rendez-vous pour la 22^{ème} grimpée du Col Amic, qui se disputera au départ du Gros-Chêne le 10 septembre. Depuis 2021, l'épreuve a rajeuni. Elle est désormais ouverte aux jeunes dès l'âge de 13 ans. Le vainqueur sortant n'avait d'ailleurs que 21 ans.

Le « Super-Loto » quant à lui, aura lieu en novembre

Toutes les informations:

<http://vcsoultzia.over-blog.net/>

<https://www.facebook.com/veloclub.soultzia>

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

NOËL 2021

L'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis », organisée par Sabine MARTIN du CCAS de Guebwiller, a été un franc succès. Ainsi une cinquantaine de « boîtes cadeaux » ont pu être distribuées aux bénéficiaires. C'était une magnifique action solidaire.

Merci à tous d'avoir su trouver du temps (et des boîtes à chaussures) pour donner un moment de bonheur à toutes ces personnes dans le besoin!



LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE NE FAIT PAS SEULEMENT DE LA GYM !



La gymnastique volontaire: séances sportives adaptées aux capacités de chacun et

chacune avec un animateur qui connaît individuellement tous les participants. Les séances sont diversifiées pour prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines: tonus musculaire – souplesse – endurance et équilibre. Tout cela en douceur, pour garder la vivacité, gagner en précision et en résistance. Les exercices sont multiples et ludiques pour optimiser votre condition physique, grâce aux étirements, aux danses, à la

gymnastique rythmique, aux jeux collectifs, au gym ball, step et autre élastique.

La gymnastique volontaire est un loisir à votre portée. Vous recherchez le bien-être, la gymnastique volontaire de Sultz est faite pour vous!!!

Rendez-vous tous les jeudis de 20 h à 21 h hors vacances scolaires à l'école maternelle Belle-Vue. Renseignements sur place

LA GYMNASTIQUE LA VOSGIENNE EN PLEINE FORME...

Le nombre continue de grimper avec un total à l'heure actuelle de 226 licenciés (sans compter les 4 ukrainiens à peine arrivés).

Les activités gymniques et les compétitions ont repris de plus belle. En effet, la Vosgienne de Sultz a fait parler d'elle ces derniers temps. Tout d'abord les 5 et 6 mars le club avec l'organisation du championnat départemental par équipes, mais aussi le 20 mars, où s'est déroulé à Munster, le championnat départemental individuel Fédéral A, où la jeune Nora KLUTKE-ACHATZ de la Vosgienne a terminé sur la 2^{ème} marche du podium de sa catégorie (14 ans) Encore bravo à elle!



Le 27 mars, une trentaine de personnes ont participé au traditionnel carnaval organisé par l'OMECAS sur le thème du cirque.



Les 2 et 3 avril dernier, le club a de nouveau accueilli près de 300 compétiteurs venus de tout le Grand Est pour un championnat Régional Fédéral de Gymnastique Acrobatique et la Sélective Interrégionale de Trampoline avec de la haute voltige niveau Elite.



Un grand merci aux bénévoles venus nous prêter mains fortes pour la bonne organisation de ces manifestations. Je remercie également la municipalité de Sultz ainsi que la vice-présidente de la CEA pour leur présence lors des palmarès et la remise des prix.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le soir de la fête tricolore le 14 juillet sur la place de la mairie, où nous tiendrons le stand buvette et petite restauration.

**Sportivement, Olivier KNIBIELY,
Président et le Comité**

CARNAVAL DE SOULTZ !



Le 27 mars dernier à 14h30 s'élançait la cavalcade depuis la MAB. C'est un cortège de plus de 45 groupes et chars qui a parcouru les deux kilomètres du tracé. Six groupes sont venus d'outre-Rhin et six associations soultziennes ont participé à cette édition 2022 haute en couleur, conduite sous la houlette de l'OMECAS (Office Municipal d'Encouragement à la Culture, aux Arts et aux Sports). C'est sous une météo estivale que le public s'est pressé le long des routes pour participer à ce moment festif. Une foule

dense s'est déplacée, de mémoire de Soultzien, on avait rarement vu cela. Une vraie envie pour tous de faire la fête après une période plus que morose. Les bénévoles de l'association vous donnent déjà rendez-vous l'année prochaine, le 26 mars pour l'édition 2023.



Un retour de carnaval très haut en couleurs sous la houlette de l'OMECAS. Cette année, 45 groupes étaient présents dont 6 de nos amis d'outre-rhin et 6 associations Soultziennes. Un après-midi rempli de bonne humeur et de joie pour les grands et les petits avec une superbe météo. Merci beaucoup.

Sabine secrétaire de l'OMECAS.





SOURCIERS ET GÉOBIOLOGUES D'EUROPE

Les 15 et 16 octobre 2022, l'Association des Sourciers et Géobiologues d'Europe organise son **salon biennal** à la MAB et à la Halle aux Blés de Sultz. Un salon destiné aux sourciers, aux géobiologues, mais également ouvert à tous. Il réunit des acteurs portant un regard différent aussi bien sur la qualité de la vie dans l'environnement qui est le nôtre aujourd'hui que sur l'habitat, le développement personnel ou la découverte de soi. Ce Salon, lieu d'échange et de partage privilégié, permet de rencontrer sourciers et géobiologues bien sûr, mais aussi nombre d'artisans et de professionnels des cristaux et du bien-être, chacun d'entre eux se faisant un plaisir de partager son savoir-faire et ses connaissances, au sein de la cinquantaine de stands présents. Conférences et ateliers se

rapportant à l'art du sourcier et à la géobiologie seront également proposés tout au long du week-end, avec un thème cette année, celui de «L'énergie du Feu». En effet, il nous a semblé opportun de jeter un regard consciemment différent sur cet élément qui nous constitue et nous environne.

Les horaires sont les suivants :

De 10h à 18h. Buvette et petite restauration seront présentes sur place. L'entrée est libre pour l'accès aux expositions et aux ateliers, et payante pour les conférences à la Halle aux Blés. Programme disponible sur www.sgeurope.org.

Florence OBERLÉ,
pour le Comité Salon SGE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SOULTZ ET ENVIRONS



L'UNC de Sultz et environs est une association très active, présente à toutes les commémorations organisées par la ville de Sultz. Elle compte actuellement 93 membres dont 7 nouveaux adhérents.

En cette année 2022, il y a quelques changements au sein de la section. Mr. Wladis Kos, Président

pendant 18 années, a démissionné. Son successeur est Mr. Daniel Hindelang, qui a à cœur de poursuivre et de maintenir le dynamisme de la section. Changement également de trésorier, Mr. Rémi Wentzel, après 13 années à s'occuper des chiffres, est remplacé par Mr. Sébastien Dreyfus.

En raison de la crise sanitaire et les restrictions imposées, aucune Assemblée Générale n'a pu se tenir en présentiel en 2021 et 2022, ni le traditionnel repas annuel. Mais cette année, le 19 mars, les membres ont eu la joie de se retrouver à la Halle aux Blés autour d'un repas. Tous ont pu assister à la passation de la Présidence entre Mr. Wladis Kos et Mr. Daniel Hindelang. Ont également été décorées de la médaille UNC de bronze des veuves d'anciens combattants.

Pour pérenniser la section et le devoir de mémoire, l'UNC de Sultz et environs doit accueillir de nouveaux membres.

Alors n'hésitez pas à contacter le Président :

 **06 78 27 36 80.**



Joël HEYDEL,
Adjoint à la Sécurité et aux Associations,
Daniel HINDENLANG, Filipe QUINTAS, délégués

CLUB VOSGIEN

Pour marquer le 150ème anniversaire du Club Vosgien, la section de Sultz propose au public deux randonnées le 10 juillet 2022 de 8h à 18h. Au départ du chalet du Club Vosgien, une première boucle de 6,5 kms, avec un dénivelé de 283m, est proposée, une seconde randonnée de 9,3 kms et un dénivelé de 207m est également possible. Au chalet du Club Vosgien de la Glashutte vous aurez la possibilité de faire un pique-nique et un service boissons sera proposé. A la ferme de la Glasshutte, restauration et boissons seront

à la disposition des randonneurs désireux de découvrir ou redécouvrir les spécialités de la maison.

**Plus d'informations auprès de
M. Jean-Claude ROUSSEAU,
président du Club Vosgien Sultz**
📞 03 89 81 10 68
✉ rousseau.jeanclaude@orange.fr

NAISSANCES :

Ethan, né le 04 novembre 2021
Fils de VIAU Dominique et FACCHIN Patricia

Timéo, né le 07 décembre 2021
Fils de KUREK Matthieu et ANCEL Elise

Tom, né le 10 décembre 2021
Fils de HICKENBICK Jean et RIEG Anaïs

Léon, Georges, Michel, né le 19 décembre 2021
Fils de WILLEM Loïc et KIEFFER Marie

Ambre, née le 23 décembre 2021
Fille de SOEHNLEN Mathieu et MULLER Krystel

Nelya, née le 04 février 2022
Fille de COUCHE Romain et MANOUT Imane

Maxence, né le 15 février 2022
Fils de BIER Jean-Victor et Laura STREBEL

Anna, née le 17 février 2022
Fille de TONELLI David et FEHRENBACH Audrey



Talya, Diamantina, née le 20 février 2022
Fille de MOSTEIRO Adrien et ROTH Elodie

Aya, née le 26 février 2022
Fille de BESBISS Soufian et BENETAIEB Amellia

Nathan, né le 01 mars 2022
Fils de BOUGROUN Florent et SEDLIC Margaux

Léna, Simone, Andréa, née le 12 mars 2022
Fille de EGLER Joffrey et ONIMUS Estelle

Livia, Denise, Brigitte, née le 16 mars 2022
Fille de MIGALE Pietro et STOFFER Tiffany

Noëlle, née le 29 mars 2022
Fille de BOTTMER Frédéric et DORIA Maria

MARIAGES :

SINTÈS Simon et BERNARD Marion
Mariés le 18 décembre 2021

DRAMÉ Kaoussou et OUBERRI Majda
Mariés le 18 décembre 2021

KEGLER Thierry et STACKLER Barbara
Mariés le 18 décembre 2021

DEMARET Christophe et HENNINGER Perrine
Mariés le 16 avril 2022

HEITZ Dylan et VONGEHR Emeline
Mariés le 30 avril 2022

BOUYAHI Noham et CIRILLO Térésa
Mariés le 07 mai 2022

EGLER Pascal et FUCHS Sandra
Mariés le 14 mai 2022

DITTRICH Christophe et FONTMORIN Nathalie
Mariés le 21 mai 2022

LEFEVRE Tristan et CZARNECKI Océane
Mariés le 21 mai 2022

DÉCÈS :

LOHRENGEL Otto
Décédé le 29 octobre 2021

AMAND René
Décédé le 03 décembre 2021

WOLFF Raymond
Décédé le 15 décembre 2021

BURNER Vve FLORY Hélène
Décédée le 30 janvier 2022

BILLER Gaston
Décédé le 09 février 2022

CAJAR Eps ZEYER Geneviève
Décédée le 09 février 2022

KIEFFER Vve WILD Denise
Décédée le 14 février 2022

MODRY Romain
Décédé le 15 février 2022

BRENDER Vve BECHTEL Solange
Décédée le 18 février 2022

COMINI Vve POIREY Yolanda
Décédée le 24 février 2022

SCHAEILING Vve GODEL Hélène
Décédée le 04 mars 2022

WALTER Vve ERBLAND Madeleine
Décédée le 04 mars 2022

ZINDERSTEIN Louis
Décédé le 16 mars 2022

HUEN Vve TSCHAEGLÉ Mariette
Décédée le 24 mars 2022

HANSER Josiane
Décédée le 28 mars 2022

WEISSEHORN Emile
Décédé le 02 avril 2022

FRICK Alice
Décédée le 04 avril 2022

FEST Angèle
Décédée le 05 avril 2022

FERRAZ PEIXOTO Vve DA SILVA ARAUJO Maria
Décédée le 11 avril 2022

ERNY Vve RIEKER Monique
Décédée le 14 avril 2022

RAPP Vve BENNI Marie Thérèse
Décédée le 16 avril 2022

TOSCH Vve WEINZAEPFEL Marie-Claire
Décédée le 18 avril 2022

MACHY Yvan
Décédé le 24 avril 2022

COLMERAUER Jean
Décédé le 25 avril 2022

TROEGNER Marc
Décédé le 27 avril 2022

SAUVAGEOT Vve SCHREIBER Françoise
Décédée le 30 avril 2022

ZINDY Vve BADER Alice
Décédée le 10 mai 2022

SCHEFFEL Marie Lucien
Décédé le 27 mai 2022

**PARRAINAGE CIVIL**

La petite Lya,
bien entourée
pour son parrainage civil



LISTE «DÉCIDONS NOTRE VILLE»

Chères Soultziennes, Chers Soultziens,

L'équipe «Décidons notre ville» poursuit son travail pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Ainsi nos élus restent mobilisés sur tous les fronts : la dynamisation du centre-ville, la réfection de la voirie, le verdissement des espaces publics ou encore l'accompagnement des habitants dans l'amélioration de leur habitation ou l'accession à la propriété.

Mais notre fil conducteur est, et restera toujours, celui de l'humain, de la solidarité et de la fraternité. Ainsi le budget du CCAS a été augmenté de plus de 25 000 € en 2022, pour répondre aux besoins des personnes isolées ou en très grandes difficultés. C'est dans ce cadre que la ville soutient les réfugiés ukrainiens qui logent à Soultz et à Jungholtz.

La guerre qui sévit en Ukraine a des répercussions au niveau local, particulièrement sur l'approvisionnement de certaines pièces. Cela a entravé la réparation de la chaudière de la MJC. Mais la commune s'est organisée, et la plupart des activités ont pu se réaliser dans d'autres locaux.

En 2022, la Municipalité a soutenu davantage encore les associations, en augmentant sensiblement les subventions financières, et celles en nature. Quant aux travaux d'investissement, la ville a investi plus de 70 000 € pour rénover le stade de football. La ville s'engagera également dans la restauration du sol de la bulle de tennis, budgétée à 60 000 €, dès que le rapport d'expertise sera déposé au tribunal administratif. En effet, la municipalité actuelle a dû reprendre le dossier en main afin de corriger les erreurs du passé. En revanche, la Collectivité européenne d'Alsace ne s'est toujours pas prononcée sur les aides allouées à ces projets. La ville reste d'ailleurs dans l'attente de la rénovation du collège par la CeA, promise depuis des années par la vice-présidente locale, Mme Pagliarulo. C'est à se demander si ce projet verra le jour. Au contraire, la vice-présidente a soutenu la suppression de la SGEPA à Soultz au profit de Guebwiller!

Les services publics de proximité se sont déployés à Soultz, avec la Maison France Services, la conseillère numérique, la police municipale renforcée et un service jeunesse qui n'a jamais connu un si grand succès. L'augmentation de 3 % du nombre de personnel communal, engagé pour répondre aux besoins des habitants et à l'intérêt général, démontre le soutien de la municipalité à ses agents et à leurs conditions de travail. A chaque vote du budget primitif de la commune, Mme Pagliarulo sollicite la baisse des effectifs au titre de la maîtrise des dépenses publiques.

Si certains membres de l'opposition sont constructifs, l'ancienne adjointe au maire oublie les errances de la municipalité à laquelle elle appartenait.

Aujourd'hui c'est avec courage et responsabilité, que notre équipe y fait face. Les rares apparitions de l'équipe «Soultz j'y crois» aux commissions municipales et aux cérémonies majeures de la ville peuvent permettre de douter de son engagement au service de la ville. L'équipe «Décidons notre ville» est en effet convaincue que le fruit du travail quotidien et de proximité fera avancer notre ville, pour et avec ses habitants.

Les élus du groupe « Décidons notre ville »

LISTE «SOULTZ J'Y CROIS»

Chères Soultziennes, Chers Soultziens,

Après la pandémie de la Covid 19, voici la guerre aux portes de l'Europe qui impacte fortement notre quotidien. Notre groupe, attaché aux valeurs démocratiques et européennes réitère son soutien aux victimes du conflit ukrainien et remercie celles et ceux qui ont participé aux différentes actions humanitaires.

Nous restons toujours attentifs aux sujets qui préoccupent les Soultziens et continuons d'interpeller la municipalité sur les situations qui vous questionnent.

L'équipe de «Soultz, j'y crois» participe avec intérêt aux commissions et conseils auxquels nous sommes invités (dès lors que nous ne sommes pas retenus professionnellement). Nous déplorons la situation dans laquelle se trouvent plusieurs associations dont: le tennis qui ne peut toujours pas réhabiliter sa bulle et risque de devoir mettre fin à ses activités. Nous rappelons qu'ils ne peuvent plus organiser de compétitions ce qui entraîne les départs des compétiteurs vers d'autres clubs. Le handball club attend toujours un signe fort de soutien. La MJC a dû trouver de nombreuses solutions de repli pour leurs animations, suite à une panne de chauffage qui s'éternise.

Nous regrettons également la fermeture du service jeunesse durant plusieurs mois. Nous sommes régulièrement interpellés par le nouveau quartier rue du Buhlfeld: une véritable duperie!

Plus positivement, nous restons solidaires avec le personnel de la commune et les remercions pour leurs actions efficaces.

Nous vous souhaitons un bel été et restons à votre disposition.

Bien chaleureusement,

Karine Pagliarulo, Sarah Siouala, Laurent Parmentier
Soultz, j'y crois!

LISTE «SOULTZ MA VILLE»

Régis Obstetar

(pas de publication pour cette édition)

MANIFESTATIONS À SOULTZ

DE JUIN À DÉCEMBRE 2022



MAB

9 juillet	SOIRÉE SPECTACLE & REPAS (Association FENOVA)
22/23/24 août	STAGE ARTS MARTIAUX ENFANTS
14/15/16 octobre	SALON DES SOURCIERS
29 et 30 octobre	BOURSE VÊTEMENTS (SCHMITTY AUTO)
1 ^{er} novembre	CYCLO-CROSS (VÉLO CLUB SOULTZIA)
5 novembre	LOTTO (VÉLO CLUB SOULTZIA)
13 novembre	BOURSES AUX FIGURINES
19 novembre	GALA BOXE
26 novembre	SAINTE BARBE
18 décembre	FÊTE DE NOËL DES PERSONNES AGÉES

AU CENTRE VILLE

14 juillet	FÊTE NATIONALE BAL & FEU D'ARTIFICE
14 août	MARCHÉ AUX PUCES
15 août	FÊTE D'ÉTÉ AVEC LES BARBOOZES
1 ^{er} octobre	PIQUE NIQUE RÉPUBLICAIN
3/4 et 10/11 décembre	MARCHÉ DE NOËL

HALLE AUX BLES

15/16 octobre	SALON DES SOURCIERS- GÉOBIOLOGUES
3/4 et 10/11 décembre	MARCHÉ DE NOËL

Le programme des manifestations est amené à évoluer en fonction de la situation sanitaire.

CONCOURS MAISONS FLEURIES



« Dites-le avec des fleurs »

Le concours annuel des maisons et balcons fleuris a pour but de rendre le cadre de vie dans notre ville encore plus agréable.

Cette année encore, le jury de la commission Animation Urbaine va récompenser les plus beaux aménagements privés: maisons, façades, immeubles collectifs ou balcons fleuris.

Soultziens, votre participation contribuera à l'embellissement de notre chère cité!

Le concours des maisons fleuries de Soultz est lancé.

Bulletin d'inscription:

A déposer ou à envoyer à la mairie avant le **7 juillet 2022**:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Courriel _____ @ _____

Téléphone _____

**Venez-vous inscrire du 2 juin au 7 juillet 2022.
Le jury passera le samedi 16 juillet 2022.**

Règlement:

Article 1: La municipalité de la ville de Soultz organise un concours communal des maisons fleuries ouvert gratuitement à tous les Soultziens.

Article 2: Les sites inscrits doivent impérativement être visibles de la voie publique.

Article 3: La notation se fera d'après l'harmonie et l'originalité, l'entretien de l'espace, et sur la vue d'ensemble. Les participants peuvent laisser libre cours à leur talent de créateur floral.

Article 4: Lors de la visite officielle, le jury se réserve le droit d'écarter les participants qui ne satisferont pas aux exigences du règlement. La présence des participants le jour de visite n'est pas nécessaire puisque le jury ne rentre dans aucune propriété.

La remise des prix aura lieu lors des vœux du Maire au mois de janvier 2023.

Catégorie

- Maison avec jardin visible de la rue
- Maison avec balcon ou terrasse
- Hébergement chez l'habitant (ferme, gîte, chambre d'hôte)
- Fenêtres ou murs
- Immeubles collectifs
- Décor floral en bordure de la voie publique
- Hôtel, restaurant, café, avec ou sans jardin

1 seule catégorie par habitant